

**IRL**

**36**

**7f**

**oct.-nov. 80**

**journal d'expressions libertaires**



**Entre les bombes et les bottes  
on se la coule douce... AMERE !**

NUCLEAIRE  
NON MERCÉ

Cidre



Lyon 13-14 septembre 1980

## FOR THE FUTUR

I.R.L., journal d'expressions libertaires - 13 rue Pierre Blanc 69001 Lyon.

Directeur de publication :  
Alain Thevenet

Commission paritaire : 55270

Imprimé par les :

Ateliers d'Impression Presse Nouvelle (A.I.P.N.), 48 rue Burdeau, 69001 Lyon.

NOTEZ : le numéro en haut à droite de votre adresse sur la bande d'expédition indique à quel numéro se finit votre abonnement. Nous vous demandons de vous réabonner dès que vous arrivez à échéance; nos tâches administratives en seront ainsi grandement facilitées.

L'Assemblée Générale d'I.R.L. a commencé samedi après-midi, avec une quinzaine de participants. Outre l'équipe d'I.R.L. ( dont deux collaborateurs de Paris ), quelques individu(e)s se sont joints au débat.

Une vraie réunion de travail qui s'est soldée par une élaboration des objectifs d'I.R.L. pour la saison 80/81 et cela dès le samedi soir.

Prenant leçon du passé où, après avoir essayé de faire I.R.L. mensuel puis, de fait, l'avoir sorti tous les deux mois, nous avons donc décidé de garder et d'« institutionnaliser » cette parution bimestrielle. D'autres raisons nous ont poussés à agir de la sorte. Un I.R.L. mensuel, vu le travail que ça implique, aurait dû voir son nombre de pages se réduire sensiblement. La plupart des personnes présentes ont jugé préférable de sortir un beau bimestriel bien rempli et surtout varié, qu'un mensuel moins épais et plus condensé. De plus, le travail se répartissant sur deux mois, et la vente itou, il nous a semblé que cette solution était, pour l'instant, la meilleure. On s'est aussi réservé la possibilité de faire des numéros de plus de 36 pages avec des dossiers spéciaux.

Donc cette année 80/81 sera une année test pour voir si les ventes et les abonnements ( important, les abonnements, important ! ) proprement, de manière à pouvoir, dès septembre 81 assurer une parution mensuelle.

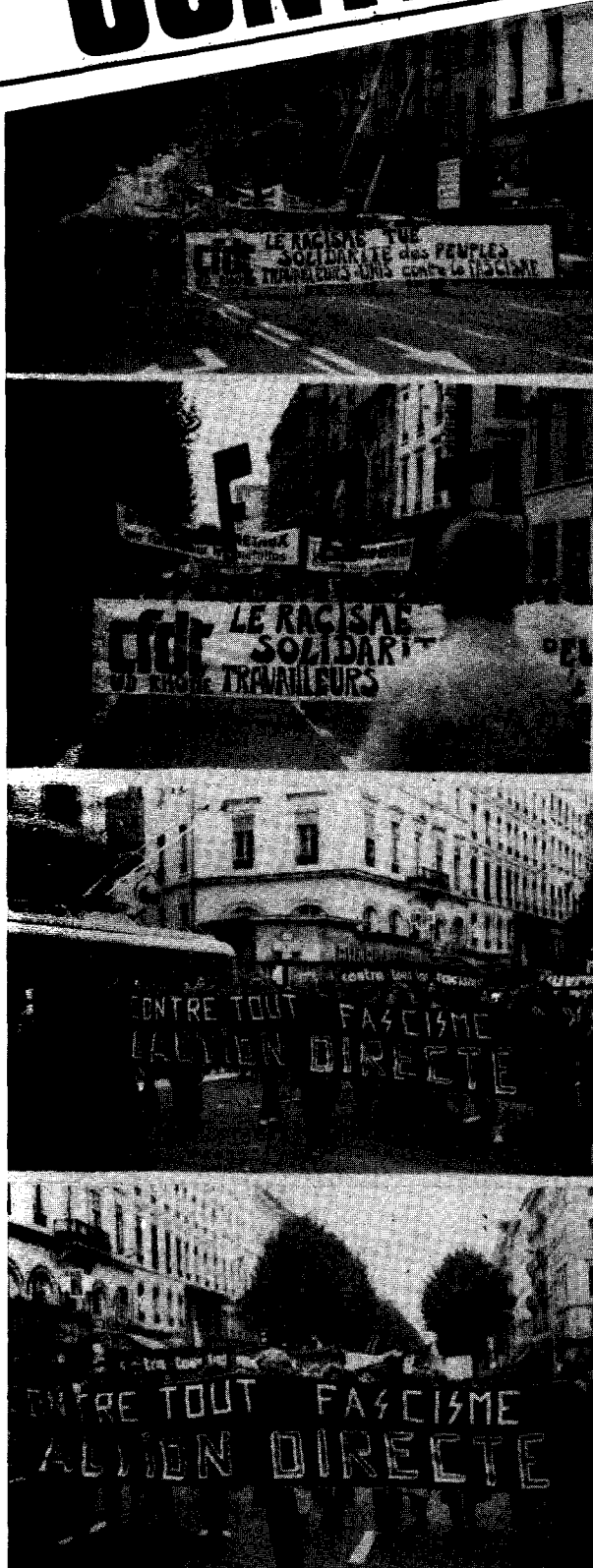
Pour cela aussi, nous avons décidé de diffuser I.R.L. dans les kiosques de Lyon et de sa banlieue. Des raisons purement techniques nous empêchent de le faire dès ce numéro.

Cette solution « messageries » n'est pas une solution rentable pour nous. Elle nous coûtera même certainement un peu d'argent. Mais nous pouvons juste espérer que les gens qui tomberont pour la première fois sur I.R.L. dans un kiosque, s'empresseront de s'abonner ou alors d'acheter I.R.L. dans les points de vente habituels : les librairies « différentes » et, en particulier à Lyon, la librairie « La Gryffe ». Pour appuyer cette diffusion massive sur Lyon ( et ailleurs aussi ), nous allons tirer une affiche. Un autre projet a été celui de modifier le format d'I.R.L. pour le passer en format type magazine ( un peu plus grand que celui que vous avez en main ). D'où augmentation du coût de fabrication.

Afin d'éviter une surcharge de travail à notre claviste, nous avons décidé de donner une partie des articles à composer à notre imprimerie. Nous l'avons fait pour ce numéro.

Suite page 35

# IRL CONTRE LES CONS



Mardi 7 octobre : la manif anti-fafs commencée à 16 h devant la préfecture du Rhône, se termine au Veilleur de Pierre, place Bellecour. La manif, banale en soit, sans intérêt spécial, une manif de principe quoi !

Nous autres, peu nombreux, une trentaine (tout au plus) on est là par principe aussi. On se retrouve, on rigole, on discute, l'horaire était plutôt mal choisi, 16 h ça faisait un peu tôt, en plus Libé s'est gourré et a mis 19 h, mais bref ceux qui sont là défilent comme tout le monde.

Notre banderolle « contre tout fascisme, l'action directe » suscite quelques réflexions sur notre passage. Comme partout, quelques simples d'esprit qui ne pensent que par clichés voient dans la banderolle une provocation faisant allusion au groupe « Action Directe ». Quand on est plus capable de comprendre le sens des mots et que la réflexion se borne à l'assimilation, on n'a plus qu'à rentrer dans la police ou dans l'armée. C'est d'ailleurs ce qu'avaient déjà fait certains d'entre eux, comme nous avons pu le constater par la suite. Quelques généraux du renseignement s'activaient furtivement et complotaient dans leur coin une sordide agression, un enlèvement, une prise d'otage anti-fasciste. Bon j'arrête là mes conneries pour dire simplement que trois libertaires ont été pris à partie isolément après la fin de la manif. L'un d'entre eux, notre directeur de publication, a été encadré par des civils qui l'ont embarqué, il réussit toutefois à prévenir un camarade qui donna l'alerte parmi les derniers manifestants. Un attroupement se fit autour des voitures et un projectile brisa un pare-brise « policié », cet incident fut le pseudo alibi de l'arrestation. Il est si facile de renverser l'histoire. Bref, passé de la police urbaine (qui a été assez correcte) à la P.J. (qui l'a été nettement moins) il fut essentiellement questionné sur le groupe Action Directe. Le ridicule de la situation était à l'échelle des communiqués de presse lancés par la police : « des militants d'Action Directe ont été arrêtés à Lyon... » sur la radio nationale et la télévision régionale (F.R.3).

Ils furent relâchés le lendemain matin sans inculpation. A noter que sur l'ensemble de la presse « Le Progrès » de Lyon a été le seul à relater les événements de manière objective. Ce fut donc une manif des plus ordinaires mais à la conclusion peu banale. Ce genre de pratique révèle et prouve la fonction unique de la police. Quand la machine est en route elle ne peut fonctionner que dans la répression contre les idées critiquant le pouvoir, la soumission, et la centralisation... On peut dire que la police est un ordinateur déjà programmé, c'est même un ordinateur de poche pour certains. Pour finir, il faut préciser que depuis quelques temps sur Lyon des lettres anonymes menaçant des militants politiques et leur famille, un copain a même reçu des menaces visant ses enfants.

Ces provocations à défaut de réponses immédiates, restent gravées dans nos mémoires, ce genre de pratique étant autant révélateur de l'esprit de leurs auteurs que de leurs idées.

# Communiqué

Suite à l'arrestation de militants libertaires lors de la manifestation anti-fasciste du 7 octobre à Lyon, le collectif et tous les sympathisants présents démentent formellement les informations et communiqués donnés par la police à la presse.

## A SAVOIR :

- Assimilation au groupe « Action Directe »,
- à des éléments fascistes.

Ces informations ont été reprises par la radio nationale et F.R.3 (R.A.). La banderolle « contre tout fascisme, l'action directe » a été volontairement interprétée par les forces de l'ordre comme un appel au terrorisme.

Ce que nous entendons par action directe est la responsabilité quotidienne de chaque individu face à une manifestation de fascisme : cela va de l'intervention contre une agression raciste dans la rue, jusqu'à la lutte contre l'oppression de groupes sociaux sur d'autres.

D'autre part, après la plainte pour incitation au meurtre déposée par le préfet de police de Lyon concernant un tract lors de cette manifestation citant une liste d'adresses de locaux, sièges et succursales culturelles et politiques fascistes, nous tenons à préciser que bien que n'étant pas à l'origine de ce tract, certains ont contribué à sa diffusion en raison de leur accord politique pour dénoncer les institutions fascistes lyonnaises et ceux qui les aiment et les soutiennent (ce tract ne faisant pas du tout appel à la violence).

En ce qui concerne le déroulement de la manifestation nous affirmons qu'il n'y a eu aucune violence ni provocation de notre part envers qui que ce soit. S'il y a eu des incidents (bris d'un pare-brise selon la police) ils ont eu lieu après notre départ de la manifestation.

Nous précisons pour finir que le fascisme tel qu'il est maintenant admis, c'est-à-dire l'autoritarisme social quel que soit son visage politique est véhiculé dans la société actuelle par une ensemble de structures répressives et normalisatrices contre lesquelles nous luttons chaque jour.

Lyon, le 8 - 10 - 80  
Collectif Libertaire

## « LYON - MATIN »

### Interpellés mardi après la manifestation

### les trois militants libertaires ont été relâchés

Les trois militants libertaires interpellés à l'issue de la manifestation de protestation contre l'antisémitisme et l'attentat de la rue Copernic ont été relâchés hier. Ils avaient participé au défilé sous une banderole « Contre tout fascisme, l'action directe ».

Il ne semble pas qu'il y ait de lien

retenu entre les motifs de cette interpellation et la distribution au cours de la manifestation d'un tract mentionnant « la liste incomplète » de « la tête du fascisme lyonnais ».

Selon la police il y a eu bris de pare-brise de la part des mem-

Pendant deux heures les manifestants ont exprimé durement leur colère contre « un régime qui protège les fascistes, expulse les immigrés et frappe les ouvriers ». A leur tour, ils ont demandé la démission de M. Bonnet. Tandis que « Le temps des cerises » retentissait dans les rues, les Lyonnais ont exprimé leur sympathie et parfois applaudi. Au moment où les manifestants se dispersaient, vers 18 h 30, devant le monument de la Résistance, trois interpellations ont eu lieu dans les rangs du « Collectif libertaire », petit groupe d'anarchistes lyonnais. Une banderole et des tracts seraient à l'origine de l'incident.

### Les trois membres du Collectif libertaire relâchés

Les trois membres du Collectif libertaire, M. Alain Thévenet, psychologue et éditeur de I.R.L. (Informations rassemblées à Lyon) et deux jeunes gens, dont un mineur, interpellés à la suite de la manifestation mardi à Lyon, ont été relâchés hier à 10 h 30.

Les militants anarchistes ont été interrogés sur leur éventuelle appartenance au groupe Action directe, puis sur l'origine du tract non signé intitulé « Les nazis... et les autres », distribué lors de la manifestation. Aucune plainte ne leur a été officiellement notifiée.

Dans un communiqué, le Collectif s'explique sur ce qu'il entend par « Action directe » : « C'est la responsabilité quotidienne de chaque individu face à une manifestation de fascisme ».

Au sujet du tract, qui citait une liste d'adresses et de noms, le Collectif tient à préciser « qu'il n'en est pas à l'origine, mais que certains de ses membres ont contribué à sa diffusion ».

Quant aux circonstances des trois interpellations, le Collectif affirme — contrairement aux informations données mardi par la préfecture — « qu'il n'y a eu aucune violence ni provocation de notre part envers qui que ce soit ».

M. Thévenet nous a déclaré « qu'il avait été arrêté alors qu'il rentrait chez lui et les deux jeunes gens alors qu'ils étaient dans le métro ».

bres de ce groupe qui faisaient l'objet de cette vérification d'identité. Reste à connaître le motif de cette vérification d'identité, si elle n'est pas liée à la distribution du tract.

Au sujet de cette feuille non signée, le préfet de police ne parlait pas hier d'« incitation au

### 3 membres du « Collectif libertaire » interpellés

Lorsque la manifestation se fut disloquée, vers 18 h 30, trois interpellations ont eu lieu parmi les membres d'un mouvement anarchiste lyonnais, « Le Collectif libertaire » qui avait, jusqu'alors, défilé pacifiquement derrière une banderole peu appréciée, semble-t-il, par les forces de police : « contre tous les fascismes, l'action directe ».

Les circonstances et les causes des interpellations — dont celle de M. Alain Thévenet, directeur de la publication « I.R.L. » (Informations rassemblées à Lyon) — sont l'objet de diverses interprétations. Les policiers parlent d'un « jet de pierres » contre leurs véhicules, tandis que le Collectif nie toute violence.

A la préfecture, on justifie ces interpellations qui touchent l'extrême-gauche, par la diffusion d'un tract « prônant l'incitation au meurtre ». Des jeunes gens, membres du Collectif distribuèrent un tract intitulé « Les nazis... et les autres », où notamment MM. Francisque Collomb, maire de Lyon, Goudet, président de l'université Lyon III et Joannès Ambre, conseiller municipal, sont cités comme « têtes du fascisme lyonnais ».

La provocation est là, c'est vrai. Mais où est l'incitation au meurtre ? Quoi qu'il en soit, le parquet a été saisi de l'affaire.

Brigitte Vital-Durand

Par ailleurs, l'Union départementale C.F.D.T. s'élève dans un communiqué « contre les arrestations qui ont été opérées le 7 octobre, après la manifestation ».

Par ailleurs le premier adjoint du maire de Neuville nous signale que les élus socialistes s'étaient rendus une dizaine à la manifestation mardi, à Lyon, après l'attentat de la rue Copernic. M. Rivière maire de Corbas, président de la Fédération des élus socialistes, était également présent.

meurtre » comme le bruit en avait couru, mais de « diffamation ». M. Chevance n'avait pas par ailleurs connaissance d'un dépôt de plaintes par l'une ou l'autre des personnes mises en cause dans le tract.

J.P.B.



**L**'unanimité antiraciste et antifasciste qui vient de se manifester au lendemain de l'attentat de la rue Copernic ne doit pas faire illusion. Les petits groupes franchement nazis ne sont pas plus nombreux qu'hier mais le fait qu'ils puissent se manifester publiquement, y compris, par des attentats, traduit un changement de climat. Les protestations de Le Pen et de Gauchon, les réactions des syndicats de police et des grands partis de droite, ne doivent pas cacher la résurgence d'une vieille droite agressive ne craignant plus de montrer la couleur. Le recrutement dans les milieux d'extrême-droite du service d'ordre de Giscard en 74; la présence à l'UDF de plusieurs députés ayant fait leurs classes à OCCIDENT ou autre groupuscule fasciste; le renouveau des hâtes élitistes et rascistes dans la respectable «Nouvelle Droite», autant de faits qui permettent aux groupuscules nazis de se retrouver reliés à un grand nombre de réseaux perméables à leurs idées dans tous les lieux de pouvoir, dans la police comme dans la presse, comme dans les antichambres du gouvernement.

Mais là n'est pas le danger le plus grand. Si les idées nazies peuvent se manifester au grand jour c'est qu'elles peuvent sur de nombreux thèmes, avoir un écho dans tout ce qui peut se cacher comme conneries dans la tête des gens.

L'antisémitisme est une de ces conneries meurtrières qui permettent à tous ceux qui végètent et en chient dans le système actuel de se trouver à bon compte un défouloir verbal apparemment sans conséquence.

Qui d'entre nous n'a pas entendu, y compris parfois dans les milieux libertaires, la petite remarque antisémite, la petite blague antisémite venue prendre le relais de la blague antibelge ou antisuisse. Par amitié ou par indulgence pour la grosse blague facile, on laisse passer. Comme on laisse passer (moins maintenant)

diat, qui ne paie pas de mine. Comme on enlève les mains de ses poches devant un chef on sourit à une blague rasciste, des petits gestes de rien du tout mais qui constituent les bases les plus sûres de toutes les dominations, de toutes les exploitations.

Extirper l'antisémitisme de notre tête, ne pas l'accepter autour de nous y compris sous la forme de la blague innocente ne suffisent pas. Nous devons également être prêts à nous occuper des antisémites déclarés dans la mesure justement où la plupart d'entre nous ne sommes pas juifs.

En s'attaquant aux communautés juives les «nazis» new-look sont très cohérents avec leur idéologie: faire exister par la violence et l'affrontement des groupes sensés être fondés par ailleurs sur l'origine raciale. Nous connaissons tous le poids de nos origines familiales, des références culturelles et idéologiques que l'on nous a inculquées dans notre enfance. Ce sont ces origines qui font de nous, souvent brusquement et parfois à notre grande surprise, des «patriotes», des «chrétiens», des «catholiques», des «protestants», des «shiïtes» ou des «sunnites», des tenants de tel ou tel drapeau. Les fascistes peuvent compter sur ce réflexe des origines pour voir tous ceux qui sont issus du judaïsme serrer les rangs derrière les drapeaux sionistes, derrière les «Israël vivra». Nous on risque de les regarder passer comme on les a regardés passer il y a quarante ans. la petite remarque phallo, la petite blague phallo.

De même qu'il existe un fascisme quotidien, des rapports autoritaires présents dans tous les aspects de notre vie, il existe un rascisme quotidien immé-

La lutte contre l'antisémitisme comme contre tous les rascismes est l'affaire de tous ceux qui souhaitent une société libre et égalitaire, sans drapeaux, sans patrie et sans religion totalitaire.

DANIEL



# LES MANI

**D**ans son laboratoire, isolé du reste du monde, un savant fou vient de créer la cellule homme-rat... Scénario de science fiction, dites-vous ? non pas, les manipulations génétiques existent, et bien qu'ignorées ou presque, elles ont de quoi faire aussi peur que le nucléaire. D'autant plus que le langage utilisé par les manipulateurs est encore plus incompréhensible que celui des physiciens, et que ce langage est un fameux pouvoir. Il faudrait quelques (vagues) notions de biologie pour entrevoir ce que peut faire, à court ou à long terme, notre manipulateur fou.

Bon du sérieux, de l'allant, de la Science et du résumé. Allons-y ! Et en nous permettant des approximations.

L'existence d'une mémoire génétique (1) constituée d'acide désoxyribonucléique (ADN) est commune à tous les êtres vivants. Cet ADN, capable de se diviser

# PULATIONS GENETIQUES

et de se reproduire identique à lui-même, sert à transmettre les caractères des parents aux enfants au cours de la reproduction, mais aussi à donner des informations pour la production de chaque organisme ( par ex. poison, sucre, couleur, hémoglobine... ). L'important est que cet ADN est de même nature pour une cellule ( 2 ) animale ou végétale, ou pour des germes comme des bactéries ( 3 ). Diable, diable, pensèrent les manipulateurs, si tout ça se ressemble, pourquoi ne pas tout mélanger. Alors ils firent des manipulations génétiques c'est-à-dire qu'ils incorporèrent dans le matériel génétique d'un organisme du matériel provenant d'un organisme étranger bien différent, ce qu'ils créèrent n'avait jamais existé auparavant et ils eurent beaucoup d'enfants.

En pratique, trois grands types de manipulations.

## LES BACTERIES FABRIQUANTES

D'abord, c'est ce qui intéresse surtout pour l'instant les grandes firmes pharmaceutiques ( Hoffman Laroche, Lipjohn, Eli Lilly. Aux U.S.A. 42 millions de dollars alloués à la recherche pure en génie génétique ) on peut intégrer au programme génétique d'une bactérie un bout de programme d'un organisme évolué comme le rat ou l'homme ( sans commentaire ). Si tout se passe bien, la bactérie va effectuer le programme qu'on lui a rajouté, ce qui va se traduire par la synthèse d'une substance que la bactérie n'aurait jamais dû produire. Ainsi, on a pu obtenir la synthèse de l'insuline du rat, de l'hormone ( 4 ) de croissance humaine, de l'interferon ( agent anticancéreux miracle dont on parle régulièrement cf. Actuel n. 9/10 ). L'industrie chimique applaudit bien fort, elle pourrait disposer de produits tout à fait bon marché. Pour donner un ordre d'idées, 5 milligrammes d'hormones de croissance sont synthétisés en quelques jours par 100 gr. de bactéries manipulées, alors qu'il avait fallu utiliser 500.000 cervelles de moutons pour en extraire la même quantité. Grosse publicité sur ces résultats, et notre honorable confrère de la presse écrite « Actuel » fait chorus et fait preuve d'un optimisme tout à fait stupide et écœurant. Mais, mais, les manipulateurs utilisent sou-

vent la méthode dite « Shotgun » qui se traduirait par « tir de mitrailleuse » et qui signifie en fait « tir dans le brouillard » avec un bandeau sur l'œil droit, puisque l'ADN étranger utilisé n'est pas choisi mais rajouté au hasard et ils ne savent ce qu'ils ont fabriqué qu'après analyse de leur création. Pour un résultat intéressant, on va obtenir de nombreuses recombinaisons inutiles voire dangereuses. De plus, la bactérie qui sert le plus souvent de terrain d'expérience est le colibacille, hôte habituel de notre intestin. Le risque majeur des manipulations est donc celui de la création et de la multiplication de germes pathogènes nouveaux ( c'est-à-dire des agents de maladies ) et par conséquent l'apparition de nouvelles maladies. Bien sur, il ne s'agit là que d'hypothèses puisque nous sommes devant l'inconnu total, mais on peut quand même affirmer qu'il y a danger, d'autant plus que les conditions de sécurité laissent à désirer. Des accidents sont arrivés dans des laboratoires de haute sécurité ( août 78 Birmingham ; septembre 78 Plum Island U.S.A. même s'il ne s'agissait pas de bactéries manipulées, les précautions prises étaient de même type ) et le nombre des infections en laboratoire, 5.000 répertoriées en 30 ans, suggère que la fuite d'une bactérie est possible. Les avis concernant les chances d'échappade et de survie d'un colibacille manipulé varient énormément suivant les scientifiques calculateurs, du plus optimiste au plus pessimiste on trouve 100.000 millions de % de différence. C'est dire ! Il faut reconnaître à la décharge de la communauté scientifique que, pour la première fois de son histoire, elle a pris peur, et à l'initiative d'un de leur illustre représentant Paul Berg elle s'est arrêtée de pratiquer des expériences. Cet arrêt a été respecté jusqu'en février 75 où, les chercheurs étant réunis en conférence à Asilomar U.S.A. des normes de sécurité furent déterminées par le N.I.H. ( Institut National de Santé ). Mais aucun système véritable et mondial de contrôle n'existe. En bref, les risques créés par les manipulations sont tout à fait originaux, un seul accident qui passerait inaperçu pourrait contaminer la terre entière avec un agent dangereux dont on ignorerait l'existence jusqu'à ce que son travail mortel soit effectué, et ceci de façon probablement irréversible puisque ces germes.

à la différence des polluants chimiques, continueront à se développer.

Anecdote : les labos de haute sécurité, les P4, isolés par des sas et tout le toutime, sont très rares. Un seul en Europe, à Heidelberg ( R.F.A. ), deux seulement aux U.S.A. dont un, Fort Detrick, ( je ne sais pas pour le deuxième ) appartient aux militaires. No comment.

---

### LE TRIPATOUILLAGE DES GENES CHEZ LES MAMMIFERES

---

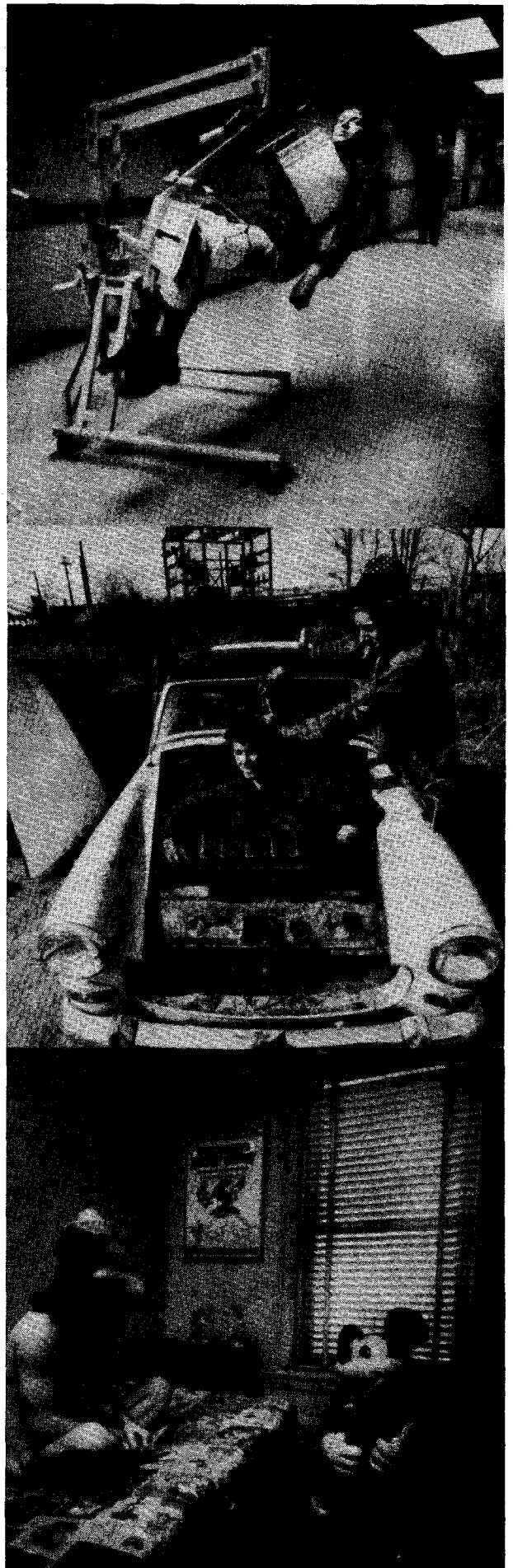
Le deuxième type de manipulation n'aurait des applications que dans un futur très lointain, heureusement. On peut déjà intégrer de l'ADN à des cellules de rat ou d'homme, par ex. des cellules de peau, mises en culture, c'est-à-dire se multipliant dans des conditions artificielles de température et de nutrition. Ainsi, les cellules de la peau d'un homme atteint d'un certain type de maladie héréditaire ( donc transmise par l'ADN ) pourraient être « soignées » par l'apport d'un bout d'ADN comportant l'information qu'aurait dû donner l'ADN défaillant. Le terme de « Chirurgie génétique » commence à être employé et cela donne des sueurs froides. Les manipulateurs peuvent imaginer d'agir sur les spermatozoïdes ou les ovules, d'enlever tel ou tel caractère jugé anormal ( je ne sais pas, moi, les yeux noirs, les nez grecs, les tendances à être comme ci ou comme ça... ça dépendrait de la norme locale ). Répétons que tout cela est dans un avenir lointain, mais que ... la science fiction est à nos portes, et le contrôle que pourrait avoir l'homme de son propre lui-même ne peut laisser indifférents les divers pouvoirs économiques et politiques. La morale scientifique ne peut, dans l'absolu, se permettre des atteintes à l'individu si ce n'est dans un but thérapeutique. Certes, mais où est la limite entre thérapie et normalisation, on pourrait en discuter des heures et j'entends des voix qui me disent qu'un homme sain est plus rentable qu'un homme malade. Les recherches scientifiques ont, ce qui pousse à ne pas être optimiste, un passé lourd en gaffes, bévues et boulettes, donnant divers outils aux pouvoirs qui s'en servaient illico pour opprimer, détruire et guerroyer, le nucléaire n'étant que le plus récent des exemples.

---

### LA MULTIPLICATION DES PETITS COCHONS

---

Enfin, venons-en à la cellule homme-rat du savant fou, au troisième type de manipulation c'est-à-dire l'hybridation cellulaire. Qu'est-ce qu'un hybride, d'abord ? Facile, un mulet est l'hybride d'une jument et d'un âne ( ou l'inverse, je n'ai jamais su ). Un arbre à brugnons est l'hybride d'un pêcher et d'un prunier. Dans ce cas-là, les manipulateurs utilisent des cellules de rat et des cellules humaines, mises en culture ensemble dans le même « flacon ». Au bout d'un certain temps, les deux types de cellules fusionnent en un nouveau type, aux caractéristiques différentes. Cela n'apparaît pas bien dangereux, l'hybridation au niveau d'une cellule maintenue en vie artificiellement en culture n'a rien à voir avec un hybride véritable homme-rat qui, plus que probablement n'existera jamais. Mais au-delà de la recherche fondamentale, spectaculaire et inutile d'un point de vue de rentabilité, cette maîtrise technique servira très bientôt à des fins commerciales et autres. A l'I.N.R.A. ( Institut National de la Recherche Agronomique ) on se penche avec intérêt sur des embryons de porc de cinq jours. A cet âge, un embryon, c'est une petite boule de cellule. On divise en quatre ou en cinq ces petites boules qui, par un processus ô combien complexe, vont alors régénérer la partie manquante. Les parties reconstituées sont exactement semblables aux parties originelles. D'un seul embryon,





# Courrier de l'Est

**P**endant les jeux Olympiques de Moscou, Libération avait publié un dictionnaire de la dissidence en URSS. Parmi les diverses tendances qui figuraient dans ce répertoire, l'une d'elle nous a attiré plus particulièrement : il s'agissait de l'existence à Léninegrad d'un groupe « anarcho-syndicaliste » qui avait eu « mailles à partir » avec les autorités soviétiques. Ce groupe, ou du moins, ce qu'il en restait, désirait avoir des contacts avec des organisations anarchistes occidentales : suivait une adresse à Vienne, Autriche.

N'étant point une « organisation anarchiste », mais ayant envie d'en connaître plus sur ces anars de derrière le rideau de fer, nous nous sommes empressés d'écrire. La réponse n'a pas tardé ; nous vous la proposons telle qu'elle juste traduite du russe. Elle n'apporte en fait pas grand chose de nouveau à ce que nous pouvons déjà savoir par ailleurs, mais elle permet de se rendre compte de l'état d'esprit d'un dissident russe et le décalage qui peut exister entre l'idée que nous nous faisons des pays de l'Est et les problèmes qui se posent concrètement aux gens de là-bas. Encore une pièce de plus au dossier de la dissidence.

Chers camarades ! (\*)

C'est tout ce que je sais en français. J'espère que vous pourrez vous trouver un traducteur. Pour quelqu'un de l'Est, c'est très difficile de se retrouver dans la multitude des courants politiques et des partis de l'Ouest. En effet, chez nous, en Union Soviétique la simple notion de droite ou de gauche se distingue sensiblement de celle qu'elle peut avoir chez vous. Par exemple, la droite chez nous, c'est le communisme orthodoxe. C'est pourquoi, ce ne serait pas mal si vous m'expliquiez les buts et les problèmes de votre revue et m'en envoyiez quelques exemplaires.

Je n'ai pas encore vu moi-même le numéro de Libération avec mon annonce mais je suis content qu'elle ait paru et ait intéressé beaucoup de gens.

La situation à l'Est est en ce moment très intéressante pour vous et au plus au point tendue pour nous. Dans de nombreuses villes d'URSS commence la faim. Dans la région de la Volga, en Oural, en Sibérie et dans bien d'autres endroits encore, ont été introduites des cartes (de rationnement) pour la viande et le beurre. Dans la ville de Naberejnije Tchelni, par exemple, la ration est de 500 g de viande par personne et par mois et de 300 g de beurre par personne et par mois.

Pour donner une apparence d'abondance pendant la période des Jeux Olympiques, tous les centres olympiques ont été décrétés « villes fermées ». L'entrée y est interdite jusqu'à présent. Cela a permis d'y amener une quantité suffisante de provisions sans donner aux étrangers à la ville la possibilité de s'en « gaver » les premiers jours.

Avant les Olympiades ont été menées des purges massives parmi les dissidents. Les autorités ne se sont arrêtées devant rien pour empêcher les possibilités de contact avec les étrangers. Ils ont une peur panique que s'introduise dans le pays une information libre, qui anihilerait tous les efforts de la propagande soviétique pour faire du peuple soviétique un crétin d'HOMO SOVIETICUS.

Hélas il est difficile de recevoir une information à temps d'une ville voisine.

D'un autre côté grandit le mécontentement de la population, les autorités redoutent des révoltes sporadiques comme celles qui eurent lieu dans Novotcherkass en 1962.

La situation économique du pays est épouvantable et l'« invincible » système économique socialiste peut s'écrouler dans un futur tout à fait rapproché. Je suis persuadé qu'une structure totalitaire est d'essence éphémère et que dans notre pays elle approche de sa fin.

Un paysan ne peut travailler bien s'il n'a pas sa terre à lui et sans avoir la possibilité de profiter de 80 % de son travail. Un ouvrier ne travaillera pas bien s'il ne peut marchander l'argent qu'il a gagné et ne peut acheter beaucoup de produits essentiels à son alimentation. Il est inutile de parler de l'intelligentsia qui est privée de la liberté de création.

Les seuls à qui le système est profitable, ce sont les 10 millions de travailleurs rénumérés qu'on appelle la « bourgeoisie de parti ».

Quand viendra l'heure difficile où leur pouvoir ne tiendra qu'à un fil, ils pourront être résolus à tout, sans exclure le déclenchement d'une troisième guerre mondiale.

L'Union Soviétique est forte tant qu'on la craint, en ce moment, par exemple, vous voyez en Afghanistan ce qu'on peut faire contre une armée de 100 000 hommes en ayant seulement quelques fusils et la haine de son agresseur.

En plus pour se battre il faut avoir une idée forte mais y en a-il une aujourd'hui ?

Et en fond de tous ces événements après les purges préolympiques, quand des dizaines de milliers de gens se retrouvèrent derrière les grilles pendant un mécontentement grandissant du peuple, sur fond d'une faim qui commence et pendant que continue l'intervention en Afghanistan, en Occident on menait sérieusement la discussion « Sport et politique sont indissociables » !

A quoi sert après cela cette manifestation idiote d'un touriste occidental à Moscou contre les poursuites concernant les homosexuels ? (1). Voilà bien une tournure d'esprit occidentale, absolument incompréhensible. Bien sûr, je m'emporte un peu.

Ici je représente le journal pour jeunes le « Dénonciateur » que nous éditions clandestinement à Léninegrad et que nous voudrions éditer ici pour l'envoyer en U.R.S.S. mais pour le moment ce n'est pas si simple.

Envoyez-moi des lettres avec les questions qui vous intéressent, j'essaierai d'y répondre.

Portez vous bien !

*Traduit du russe par nos soins*

(\*) En Français dans le texte.

(1) Le 21 août 1980, Vincenzo Francone, du mouvement homosexuel italien (le FUORI) a tenté de s'enchaîner à une barrière métallique face au Kremlin, sur la Place rouge (NDLR).

**L'**Andalousie compte actuellement 400 000 chômeurs soit le quart des travailleurs sans emploi de l'Etat espagnol. Vingt pour cent de la population « active » en Andalousie est forcée à l'inactivité. Sur les onze premières provinces d'Espagne qui arrivent en tête au classement du plus grand nombre de sans emploi, sept sont andalouses.

Ces données sont à la base de la situation qui alarme aujourd'hui la presse espagnole. Mais comme le faisait remarquer dernièrement la rédaction de *Bicicleta*, pour parler de l'Andalousie, suspendons nos discours sur la cessation du travail salarié, car c'est bien l'unique solution actuellement en ce pays pour que les gens aient quelque chose à manger. Pour manger, non pour « consommer », suivre la publicité ou les pièges du productivisme.

C'est pour cela que les journaliers andalous ont récupéré la vieille arme anarcho-syndicaliste de l'« imposition » et s'affrontent à leurs patrons, pour que les gens puissent travailler et ne se voient pas dans l'obligation de partir vers les villes et vivre de la même façon, voire même pire...

Durant les mois de mai et juin, 68 incendies de récoltes eurent lieu. Une arme désespérée utilisée historiquement par les journaliers quand il ne restait pas d'autres langages. A la suite de quoi les propriétaires s'assirent à la table de négociation dans certains secteurs. Certes dans certains cas les incendies paraissent avoir été provoqués pour toucher les assurances et pour donner prétexte à la répression. Ceci permettait de démontrer que le problème andalou était celui d'une poignée d'agitateurs terroristes. « Ce sont les assemblées de chômeurs qui provoquent les grèves et les incendies » dit le fasciste qui exerce le poste de Gouverneur Civil de la province de Cadix. En définitive les chômeurs sont les responsables, pas ceux qui provoquent le chômage et qui ont conduit à cette situation angoissante que vivent les journaliers andalous.

Ainsi les assemblées, où tout le village se réunit et discute, les actions décidées massivement à Los Corrales, Martin de la Jara, Pedrera, Gilena, La Roda, Badalatosá, Aguadulce, Osuna, Marinelada, Cantejuela, Marchena, Paradas, Puebla de Cazalla, El Arahá, Moron de la Frontera, El Coronil, Labrija, El Cuervo, Las Cabezas, Los Palacios... sont l'œuvre de provocateurs anonymes... « Nous allons vers une rébellion totale de la campagne andalouse ». Cet avertissement lancé dernièrement par Francisco Casero, secrétaire du S.O.C. (Syndicat des Ouvriers de la Campagne, très puissant en Andalousie) sera peut-être le dernier. La tension s'accroît entre les journaliers sans travail et le gouvernement de Madrid. Des affrontements très violents entre la Garde Civile et les journaliers eurent lieu dans plusieurs villages. A Nueva Carteya notamment, dans la province de Cordoue, où des centaines de journaliers occupèrent les rues de leur village en dressant des barricades et en s'affrontant à la Garde Civile à coup de pierres. La population de Nueva Carteya avait déclenché la grève générale deux jours auparavant. Elle fut harcelée par la police et les grenades lacrymogènes, les gardes allant jusqu'à faire usage de leurs armes pour dégager les barricades.

Victimes de la mécanisation des grands domaines dans un premier temps, les journaliers sont également victimes de l'incohérence de la politique agricole du gouvernement de Madrid. Les maigres allocations chômage que celui-ci distribue aux municipalités les plus touchées sont insuffisantes et ne règlent pas le problème.

Un plan de sauvetage vient d'être révélé par le député gouvernemental de Cordoue, Javier Rodriguez, il nécessite un afflux de capitaux d'un milliard et demi de pesetas soit près de 100 millions de francs. Par ailleurs il a expliqué que l'arrivée de nouveaux investissements est soumise à l'instauration d'un « pacte social » avec les syndicats. Quand on sait que de toutes les formations politiques et syndicales andalouses, seuls la C.N.T. (Confédération Nationale du Travail, secteur rénové en rupture avec la tendance de l'exil-F.A.I.) et le S.O.C. ont appuyé la lutte des chômeurs par l'action directe, et ce depuis le début du mouvement. On comprend très bien ce que serait ce pacte et par qui il serait signé et il est à prévoir qu'au vu de la situation intolérable qui est faite aux chômeurs andalous, un tel accord signé par les syndicats et les partis réformistes qui collaborent avec le gouvernement de Madrid ne soit jamais accepté par les

## La révolte des ch



journaliers...

Dans certains secteurs comme Osuna, après un mois de lutte et une grève générale, le mouvement obtint des propriétaires la création de 250 emplois journaliers. Un calcul étant fait à partir du nombre de journaliers pouvant être embauchés par propriété, le mouvement exigea des patrons la création des emplois nécessaires par fermes. Après 80 jours d'occupations et de grèves 200 journaliers purent travailler à Marchena, d'autres furent embauchés au pavage des rues par la municipalité. 70 autres furent embauchés à Aguadulce, 70 autres à Gilena. D'autres à Lebrija, dans des villages de la province de Cadix.

Le problème de la mécanisation est important, pour les journaliers il ne s'agit pas de revenir 150 ans en arrière, mais il s'agit de s'opposer à une mécanisation irrationnelle qui met au chômage des milliers de personnes.

## Journaliers andalous



Pour le mouvement des journaliers, ceci ne peut être toléré, en revanche l'A.S.A.G.A. (l'organisation patronale) est inflexible, elle veut continuer à sacrifier du personnel. Le capital étranger afflue en Andalousie, les américains sont en train d'acheter de grandes propriétés, tout indique que cela va se perpétuer longtemps.

Jusqu'à ce jour les partis politiques n'ont fait que des déclarations. Ils savent très bien que s'ils n'utilisent pas les moyens du S.O.C. et de la C.N.T., ils ne peuvent jouer aucun rôle dans le mouvement. C'est ainsi que leur base leur échappe, à aucun moment ils ont pesé de leur poids sur le processus en marche, ni en faveur, ni contre. La répression contre le mouvement a commencé il y a quelques mois, six ans de prison furent demandés contre Paco Ortiz de Baena. Au mois de juillet les amendes contre des militants se chiffraient à 6 millions de pesetas. A Moron, la Garde Civile arrêta 20 militants pour l'occupation de la propriété d'un marquis, les incidents de ce type continuent. Des policiers et des gardes civils ont été envoyés dans tous les recoins de la région.

Aux dires de certains représentants de partis, l'autonomie de l'Andalousie résoudrait le problème, les journaliers sont plus lucides, s'ils ne peuvent s'opposer pour des raisons économiques à un statut d'autonomie, il est clair pour eux qu'elle passe par la satisfaction de leurs revendications et le soutien de leur lutte. L'unique solution pour les journaliers andalous est un changement social total, mais certaines revendications immédiates sont avancées par le S.O.C. pour résoudre les problèmes les plus importants. Un point fondamental est le repeuplement forestier. Il y a en Andalousie deux millions d'hectares de montagne qui sont clos et c'est pour cela que le S.O.C. organise des concentrations, des expropriations, etc... Puis en second, l'ordonnancement des cultures, les

journaliers ne veulent plus que l'on ne sème que du blé, ils veulent que l'on se destine à des « cultures sociales » comme la betterave, le coton et d'autres qui exigent plus de main-d'œuvre. Aussi, ils réclament la fin de l'arrachage des oliviers en pleine production. Par ailleurs il y a des terres qui peuvent être irriguées (comme celles comprises entre Ecija et Moron, avec plus de 23 000 hectares) et qui sont utilisées actuellement pour des cultures ne nécessitant pas d'eau et donc ne nécessitant qu'un minimum de main-d'œuvre. L'expropriation pour de bon des propriétaires qui ne produisent rien est également prévue, ceux-ci étant plus nombreux qu'on veut bien le dire. Que des gens crèvent de faim pendant que certains propriétaires ne mettent pas en rendement toutes leurs terres est intolérable. Enfin une lutte se développe maintenant contre la nouvelle loi que veut faire voter l'Institut National de l'Emploi, loi qui veut imposer de nouvelles réglementations pour avoir droit à la carte agricole (qui elle-même donne droit au chômage), on veut enlever celui-ci aux jeunes entre 16 et 18 ans pour les envoyer à des écoles de formation professionnelle, alors que l'on sait que la majorité d'entre eux quittent l'école à l'âge de 12 ans pour aider leur famille.

Durant les cinq premiers mois de l'année 1980, chacun des journaliers au chômage reçut 27 000 pesetas d'allocations chômage, soit 6 000 pesetas par mois, soit environ 400 francs, qui peut en vivre ? Des perspectives sont aujourd'hui nécessaires en Andalousie ; la lutte continue, grèves de la faim, marches, occupations des terres, actions directes... Les journaliers ne veulent pas qu'il s'agisse là d'actions fermées et sans horizons mais ils entendent que la négociation aille de paire avec leur lutte et non avec un accord qui les domestiquerait.

# ZURICH BLUES

## Naissance de la contre-violence en Suisse

Texte d'un compagnon suisse de passage à Zurich

**J**'y suis rentré par hasard. Un vieux son de blues frelaté m'a tordu les tripes alors que je passais devant sans le voir : le « JUGEN HOUSE » (centre autonome). Une vaste cour entourée de locaux désaffectés d'une vieille usine.

Je rentre dans le bâtiment principal d'où sort la musique ; une zone pas possible se vautre dans des fauteils pétés, divans et matelats tandis que dans un coin, une dizaine de blues womens and mens prennent leur pied autours des amplis de guitares et de deux batteries.

Par terre, les canettes s'amoncellent dans une crasse qui me fait péter de joie après ce trop long séjour dans la « Suisse propre ». Les murs sont fraîchement repents façon Zurich underground ( dans les graffitis, rares sont les A qui ne sont pas cerclées ).

Une semaine plus tard, je reviens avec un magnéto et un appareil photo.

Au premier étage du bâtiment de gauche ( au dessus de l'infirmerie en face du local des femmes et celui des homosexuels ), c'est le « bureau » ; sur les tables, fouilli de paperasse et de tracts, une machine à écrire et dans un coin, une ronéo. Je tombe sur un mec et une nana qui parlent un peu français et on s'enferme dans la salle de doc. du canard « Subito » pour un « interview » en règle. Ça avait commencé cette année avec quelques fêtes dans la « fabrique rouge » en dehors de Zurich et beaucoup d'actions pour réclamer des locaux dans la ville auxquels la municipalité répondait par un silence total. Celle-ci a pourtant montré son intérêt pour la Kultur en offrant en mai 60 millions de francs suisses ( 150 millions de francs français ) pour renover l'Opéra :

Petite manifestation de 200 personnes devant l'Opéra. « Nous voulions seulement rester une demi-heure » mais 50 flics en tenue de combat sont arrivés pour disperser les imprudents qui osaient réclamer « aussi un peu d'argent pour faire NOTRE culture ».



« Nous n'étions pas venus pour nous battre » mais devant la provo policière, les affrontements ont finalement duré pendant les deux nuits de ce week-end.

Ce fut le début d'une série de manifs, car malgré la réaction violente de la ville, « nous étions bien décidés à obtenir quelque chose ».

A Pentecote, il y a eu une grande manif de 7 à 10.000 personnes suivant les sources. Elle était interdite, mais le parti social-démocrate — parti socialiste — ( majoritaire à la municipalité ) y participait ( BIZARRE ! ). Après discussion entre « responsables » et flics, ceux-ci sont retournés à la caserne et la manif s'est déroulée dans le calme. Le mercredi 28 juillet, manif des « jeunes » devant le conseil municipal en réunion.

L'AJZ ( Autonom Jugen Zentrum ) interpelle alors le conseil sur la question de la Jugen House.

Le chef du Parti Social Démocrate déclare que son parti prend la responsabilité de donner le local et bien qu'officiellement responsable, il donnera les clés aux jeunes ( AJZ ) et n'interviendra en rien dans sa gestion.

Dès l'acquisition de la maison, les travaux ont commencé. Une équipe de professionnels avec des jeunes et des chômeurs a installé l'électricité et les sanitaires avec les 40.000 francs obtenus au départ en attendant que l'AJZ présente son budget. Celui-ci de 240.000 francs sera refusé par la ville qui offrira longtemps après 100.000 francs.

Nouvelles manifs dont une seule fera la une des médias ( c'était une manif « à poil » ), et finalement un don anonyme de 100.000 francs clot le budget.

Cela peut paraître contradictoire pour un mouvement subversif se voulant autonome de demander des locaux et de l'argent à une municipalité, mais, premièrement, être Suisse c'est déjà contradictoire en soi, deuxièmement, Zurich est la ville la plus chère d'Europe ( le moindre galetas renové est à 500 francs suisses par mois ) d'où de gros problèmes pour trouver des locaux autres que caves et greniers, et troisièmement, il y a encore en Suisse une énorme majorité qui croit à la démocratie et la mauvaise conscience est assez facile à réveiller dans ce pays-refuge des capitaux du Tiers-Monde.

En 1970, la ville avait donné aux jeunes un vieux bunker de la dernière guerre. La « libération » de cet espace eut lieu fin octobre mais ne dura que jusqu'au printemps suivant. Les types de l'AJZ CRAIGNENT que la ville n'ait donné ce bâtiment que pour le reprendre ensuite en disant : votre autonomie ne fonctionne pas, le Jugen House est devenu un enfer des drogues etc.....

A ce sujet, la ville a fermé récemment un café de deal notoire : manœuvre pour rabattre les dealers sur le Jugen House ?

Des « jeunes » ont décidé de ne pas accepter le deal des drogues dures à l'intérieur du J.H. ( ce qui est facile à contrôler ). Le deal d'herbes et de shit est lui totalement libre mais un essai pour faire baisser les prix

est en cours. Certains ont dit « pas de shit au dessus de 9 francs suisses sinon on le prend gratis ». ( Ils sont en train de monter un fichier sur les flics en civil et les dealers escrocs ). Une vingtaine de personnes travaille en permanence au Jugen House :

- Entretien.
- Vente de bouffe permanente.
- Restaurant ( on arrive à manger pour 5 francs suisses ).
- Infirmier.
- Permanences.

Plusieurs groupes ont un local :

- Femmes.
- Homosexuels.
- Immigrés.
- Groupe d'action pour le logement.
- Journal Subito « sponti et anarcho ».

De nombreux groupements prennent contact pour venir au J.H.

Danse, théâtre, musique, cinéma, bandes de trimes, punks, rockers.

J'aborde les question idéologiques :

- « Oh nous n'avons pas de grandes idéologies ».
- « Pourquoi utilisez-vous le A ? Quel sens lui donnez-vous ? ».
- « C'est vieux ! C'était ( sic ) un symbole des anars. Pour nous, ça représente la lutte totale, la terreur, la pro-vo et l'autonomie ».

J'emploie plusieurs fois le terme « libertaire » et ils m'en demandent le sens !

Ils me disent pour conclure que leur slogan est « NO LEADER » et que ça se passe effectivement comme ça.

Je repassais de nouveau par hasard le samedi 31 août à Zurich sans rien savoir d'une certaine manif organisée par le groupe d'action logement. Je pose la caisse vers 8 heures sur le « LIMATQUAI » ( quai de Saone à Lyon ) et vais me balader dans le « Niederdorf » ( St. Jean ). Des flics en tenue de combat partout par groupes de 20 ( ce n'est pas l'habitude du Niederdorf contrairement à St. Jean ».

Je m'arrête quelques instants pour regarder un groupe sud-américain qui joue dans la rue. Deux hélicoptères passent successivement au dessus de nous, les sirènes hurlent, le temps de manger une pizza ( oui, je sais ! Vous n'en avez rien à foutre ! ) et je redescends vers le Limatquai. Des types remontent en courant, j'arrive juste à éviter une charge de flics et le camion à eau qui balaya les quais, les vitrines et les rues transversales.

Ma caisse se retrouve évidemment entre deux barricades ( rien à foutre ) faites de matériaux de construction.

J'apprends le lendemain qu'il y a eu 160 arrestations ce jour-là.

Quelques jours après le conseil municipal décrète la fermeture du centre autonome.

Le mercredi 3 septembre, le conseil municipale décide la fermeture du centre autonome ; le samedi 6 septembre, c'est l'état de siège : les commerçants se barricadent. Une manifestation annoncée pour 16 heures est dispersée dès son début. Un rassemblement spontané de plusieurs milliers de « jeunes » se fait alors dans les ruelles de Niederdorf et avance vers le centre autonome. La police les repousse avec des grenades lacrymogènes, jets d'eau et balles en caoutchouc. La bataille rangée se poursuit jusqu'au matin, avec barricades et pas mal de casse ( pas de pitié pour les vitrines zurichoises ».

Bilan : Des dizaines de blessés et 338 arrestations dont 27 prolongées plusieurs jours en préventives.

Pendant cette même manif, un juge d'instruction ( chargé des inculpations des précédentes manif ), envoyé comme « observateur », tire le premier coup de feu de la soirée.



A Zurich, le lynchage s'organise : des associations d'honnêtes citoyens comme le « Landsgemeinde pour la loi et l'ordre » ( issu de la droite pure et dure ) exigent plus de dureté de la part de la police tandis que le « lobbie » commerçant fait pression en réclamant des indemnités à la municipalité. Alors que toute manifestation était interdite depuis des mois, celle organisée par le « Landsgemeinde pour la loi et l'ordre » le samedi 20 septembre à été permise.

Le grand conseil zurichois ( gouvernement de l'Etat de Zurich ) a voté le lundi 8 septembre un crédit de 170.000 francs pour l'achat par la police d'un véhicule blindé équipé de canons à eau alors qu'à la proposition des socialistes d'augmenter les subventions à la culture alternative ( présenté le lundi 15 ) ce même conseil a répondu que « l'état actuel des finances cantonales ne permettait pas cette générosité » et qu'il n'en voyait pas la nécessité. Une réouverture du centre auto-

Suite page 32



n°18. août 80. 3f

# MEFI!

LE JOURNAL QUI MONTE

COOPERATIVE D'IMPRESSION ET D'ÉDITION

ENCRE NOIRE  
13, rue  
d'Oran  
13 004  
Marseille

Soutien financier

tél: (91)  
4891 39

IMPRIMERIE ENCRE NOIRE

SAVARD

# ATTENTAT A ENCRE NOIRE !!!

Dans la nuit du 10 au 11 août dernier, une violente explosion ravageait les locaux de l'imprimerie-édition Encre Noire, causant la mort d'un passant et

faisant une douzaine de blessés parmi les locataires de l'immeuble. L'attentat meurtrier était revendiqué par un groupe d'extrême-droite au nom de la «liquidation totale des réseaux terroristes France-Sud.» Encre Noire existait depuis 2 ans en tant que coopérative ouvrière, plateforme d'idées, lieu de travail et de rencontre. L'imprimerie était une imprimerie commerciale à part entière, même si le goût du travail bien fait et les relations nouées avec les clients en faisaient une entreprise originale. L'édition, c'étaient les albums de BD de la MEFI! Production et MEFI! bien sûr, qui consacrent l'intégralité de ce numéro à l'évènement. Car, malgré l'énorme préjudice subi, la perte totale du matériel et des stocks, il n'est pas question de baisser les bras... Face à cette ultra-violence, nous avons décidé de combattre avec nos armes : à la bêtise et à la haine, nous opposerons notre intelligence, notre talent et nos petits mickeys. Nous manquons pour l'instant le temps et l'argent, mais nous avons des projets et de l'énergie. Avec votre soutien, au-delà de ce numéro, nous continuerons notre activité.

# MEFI!



# SAT — INTERVIEW DE MILITANTS D'un syndicat autogestionnaire des travailleurs PTT LYON

*Quand nous en serons au temps d'anarchie  
le travail sera récréation ;  
le corps sera libre et l'âme sereine*

**P**eut-être qu'un jour ce sera comme ça... Mais en attendant, il faut bien vivre, nous comme les autres. Je ne crois pas que personne puisse se contenter d'attendre un hypothétique ou vraisemblable grand soir, et séparer ainsi totalement ses aspirations de sa vie concrète. Je ne crois pas non plus qu'un changement social important, traditionnellement appelé révolution, vienne, amené inéluctablement par une évolution socio-économique qui rendrait superflu qu'on le prépare. Ou, en tout cas, si un changement est peut-être inéluctable, ce que nous faisons aujourd'hui entre pour beaucoup dans le sens qu'il prendra. Sinon, il pourrait bien se faire dans le sens d'un renforcement technocratique de tous les pouvoirs.

Qu'est-ce qu'on fait en attendant le grand soir ? Certains s'en sortent en choisissant de vivre dès à présent de façon marginale, en rupture, au risque de s'enfermer dans un ghetto qui s'éloigne de plus en plus de la réalité vécue ailleurs. D'autres développent à l'égard de la classe ouvrière en générale, et de leurs camarades en particulier, un fatalisme qui s'apparente souvent au mépris et que certains autonomes ou anarchistes ont en commun avec l'extrême droite. « Les ouvriers sont des cons », c'est bien connu. Cette profonde constatation une fois faite il ne reste qu'à s'installer le plus douillettement possible dans la société, en comptant les points.

Certains enfin essaient de vivre, là où ils sont, les contradictions qui agitent le milieu dont ils font partie et tentent d'intervenir, à leur niveau, pour accentuer les failles du système et dynamiser les virtualités qui vont dans le sens d'une autre vie.

C'est le choix qu'ont fait les copains qui, exclus de la C.F.D.T., ont créé et participent au S.A.T. C'est de tout ça qu'on a discuté un après-midi. Cinq militants du S.A.T., certains anars, d'autres chrétiens, deux « interviewers », Alain d'I.R.L. et Michel un copain de Paris.

J'ai essayé de garder le plus possible de ce qui a été dit, pour rendre compte non seulement du contenu de la discussion, mais aussi des hésitations, les contradictions, enfin toute une démarche qui n'est pas habituelle dans un syndicat. Les changements importants et repérables d'interlocuteurs sont indiqués par un tiret. J'ai simplement regroupé les interventions par thèmes.

Enfin, les copains tiennent à préciser qu'ils ne parlent pas au nom du S.A.T., mais en leurs noms propres.

---

 HISTORIQUE
 

---

**O**n ne veut pas faire l'historique de ce qu'il y a eu avant la création du S.A.T. (1). Fin novembre 1977, il y a eu l'exclusion de la C.F.D.T. de l'équipe élue de la Commission Exécutive de Lyon-Gare, c'est-à-dire 20 membres, pas tous sur les mêmes positions. Mais l'exclusion de la C.F.D.T., c'est une chose, l'histoire du S.A.T., c'en est une autre.

— Il faut dire pourtant qu'en mai 78, le soir du Congrès, il était clair qu'on était exclu. La seule possibilité de réintégration qui nous restait, c'était de faire notre mea-culpa, avec un ou deux ans de mise à l'écart, et puis après : « bon, tu as fait tes preuves, tu t'es tenu tranquille, si tu veux rentrer, tu peux revenir ». Il y avait plusieurs positions. Certains voulaient se battre pour obtenir la réintégration au prochain congrès ; parmi eux, longtemps après, certains ont rejoint la C.G.T. D'autres étaient pour faire un groupe de réflexion où on se serait réuni pour débattre des grands problèmes politiques, sociaux, de la poste. Un troisième courant, majoritaire, mais pas énormément, d'un éventail politique assez divers, a dit : « nous, on pense qu'il faut s'organiser, faire un syndicat ».

— *Vous avez gardé des contacts ?*

Sporadiquement, à partir de problèmes concrets, mais ça ne va pas très loin.

— C'est vrai qu'on a été au pied du mur. Cet ensemble de faits, un enchaînement, qui font que, pour ne pas rester totalement en l'air, isolés, il y a eu un regroupement. C'était la création de quelque chose, l'adhésion à la C.G.T., ou la dispersion.

— Par rapport aux copains qui voulaient faire un groupe de réflexion, qui étaient proches de nous, on a dit, il faut faire un syndicat, parce que ça nous permettra de rester soudés, de regrouper d'autres gens, de créer un groupe relativement fort sur le boulot. Alors qu'un groupe de réflexion, ça nous aurait permis de nous rencontrer, de discuter, et, petit à petit, on serait mort doucement, parce que des tas de copains ne seraient pas venus. On se serait retrouvé très proches idéologiquement, à quelques uns, et puis, on aurait fait de belles réunions, on aurait peut-être fait de beaux écrits, mais ça n'aurait pas duré très longtemps. Tandis que comme ça, on a pensé qu'on pouvait s'organiser, attendre une nouvelle force ; ça pouvait peut-être permettre de négocier certaines choses.

*Les bases du S.A.T. n'étaient pas idéologiques, mais purement syndicales ?*

On est organisation syndicale. Les quelques copains qui ont créé le S.A.T. n'étaient pas dans la même organisation. Enfin, on était dans aucune organisation, mais même pas dans la même mouvance politique. Disons que, syndicalement, la vision qu'on avait du syndicalisme était la même, indépendant des partis, avec la possibilité pour tous les adhérents de s'exprimer. C'est là-dessus qu'on s'est rencontré.

— Mais, quand on fait une réunion maintenant, il y a plus de la moitié des copains, pour qui il s'agit de choses qu'ils n'ont pas vécues, même s'ils les connaissent. Parmi les gens qui arrivent, beaucoup n'étaient pas syndiqués, ou syndiqués ailleurs. Ils ne viennent pas sur la position « ouais, les méchants de la C.F.D.T., ils nous ont exclu ». On n'en parle plus, c'est terminé, ils viennent sur d'autres bases. On a doublé le nombre d'adhérents depuis la création du S.A.T.

---

 IMPLANTATION
 

---

*Quelles sont les forces syndicales, dans les Centres de Tri ?*

Il y a F.O. ; disons qu'au niveau électoral ils rassemblent 25 %. Sur le terrain, par rapport aux militants, F.O., c'est zéro, à part les services administratifs ; quand il se passe quelque chose, il n'y a personne. Mais ils représentent un courant, même si ce n'est pas un courant militant ; même s'ils ne sont pas là, il y a des gens qui votent pour eux.

Ceux qui ont plus de militants, à l'heure actuelle, sur le Centre de Tri, c'est la C.G.T. ; ils ont 400 adhérents à peu près, les militants, c'est l'appareil du Parti, à part les transfuges de la C.F.D.T.. A la C.F.D.T., ils sont trois militants, à peu près.

Au S.A.T., il y a actuellement 60 adhérents. Il y a 15 personnes qui participent régulièrement aux réunions. Lorsqu'on a fait une A.G., on était 35.

— Il y a des copains qui sont des copains militants, s'il y a des problèmes au niveau du boulot, on sait qu'on peut compter sur eux, mais il ne se déplaceront jamais aux réunions. Quelquefois, c'est un problème d'éloignement ou d'occupations. Venir à une réunion syndicale, c'est une démarche qui n'est pas évidente.

— Il y en a peut-être aussi qui pensent que s'ils viennent, ils se tairont. Tu fais un tract, tu le présente à des copains, ils te disent : « c'est bien ce que vous avez mis ! » ; ils pensent que s'ils viennent ou non, c'est pareil, ça ne changera rien aux débats. C'est très épineux, ça tient à ce qu'on est habitué à ce qu'il y ait des militants qui s'occupent de tout et nous, on est juste là pour approuver. A la C.G.T., tu es adhérent, tu as une réunion de Commission Exécutive, ce sont des gens élus.

— Honnêtement, il faut reconnaître que, les gens de ma génération, on n'a pas été éduqué pour vivre en co-responsabilité. Ça, ça manque beaucoup ; la personne elle-même se retourne vers son individualité. Il faut faire un effort. Tout le monde est tenté par la solution de facilité. C'est un phénomène qui fait que les choses n'avancent pas.

Il y a aussi la peur, peur de s'affirmer, de s'opposer aux autres, ça compte ; ils préfèrent rester dans la masse anonyme plutôt que de se dire « je suis différent ». La peur de faire un pas qui en entraîne un autre.

Je sais que, pour ma part, quand j'ai envie d'écrire un article, je ne m'en sens pas la possibilité, je ne sais pas écrire correctement, c'est un handicap ; si c'est pour discuter, j'y arrive, mais pour ce qui est d'écrire, c'est autre chose. Il y a un certain nombre de gens, qui peuvent être aussi dans ces catégories-là, qui peuvent avoir aussi du mal à parler, qui sont d'accord sur le fond sur un certain nombre de problèmes, mais qui restent un peu en marge.

— Il y a aussi toute une mythification qui a été faite pendant des années autour du militantisme, et qui continue ; c'est-à-dire qu'il y a des leaders.

*Mais, du fait de votre « non représentativité » officielle, vous n'avez pas d'heures de délégation ?*

C'est pareil, le militant syndical ne l'est pas parce qu'il est détaché deux fois par semaine ; c'est le meneur, le leader. Ça, ça existe, même chez nous et c'est difficile à mettre en cause. C'est le mec qui est à l'aise, qui est disponible, qui veut faire des choses, qui prend sur son temps. Pour arriver à dépasser ce problème, il faut que le copain s'en rende compte, et qu'il y ait aussi le maximum de gens qui puissent être disponibles, c'est-à-dire qu'on ne lui laisse pas tout faire. Il y a un équilibre à trouver : il ne faut pas qu'il y ait des gens totalement en retrait, il ne faut pas non plus qu'il y en ait qui soient totalement engagés au point que leur personne disparaisse ; il faut que les gens qui militent puissent aussi vivre leur vie.

*Quelle est votre « représentativité » ?*

Je pense qu'au niveau des gens qui ne veulent pas s'engager, ils se rendent compte qu'il n'y a pas que les



voix habituelles des autres syndicats, avec leur ligne très définie ; il me semble qu'ils arrivent à reconnaître qu'il y a une autre façon de voir les choses qui leur paraît juste, alors qu'avant, ils avaient peut-être tendance à dire que c'étaient des idées marginales. Je pense que le S.A.T. a contribué à maintenir un certain courant qui avait existé avant dans la section C.F.D.T.. Autrefois, on disait : « il y a des gens dans la C.F.D.T., qui veulent maintenir un style, un courant révolutionnaire » ; mais pour la plupart, le terme de révolutionnaire est plutôt négatif que positif. Je crois que maintenant ils se rendent compte que dans ce qui est proposé, il y a des choses plutôt positives. Ils arrivent à se faire à l'idée qu'il n'y a pas que la façon traditionnelle de la C.G.T., de F.O. et de la C.F.D.T., de voir l'évolution du milieu ouvrier.

*Vous êtes implantés à Lyon-Gare, à Montroulet, et autrement ?*

On a quelques copains aux Chèques, et un ou deux copains dans les petits bureaux. En tout, en dehors des centres de tri, on a une dizaine d'adhérents répartis dans le Rhône.

Ce qu'il faut dire, c'est qu'on n'ira pas militer là où on n'est pas implanté ; on n'ira pas le soir distribuer des tracts en disant : « ça y est, on vous envoie un message, adhérez etc... », comme font les groupes d'extrême gauche. Alors, il faut du temps ; c'est peut-être très lent, c'est peut-être démoralisant, mais si les gens veulent s'organiser, ils doivent le faire eux-mêmes. Je veux dire, si on s'organise à leur place, si on fait le boulot à leur place, rien ne sera changé dans le fond ; donc s'il y a des gens qui veulent créer un syndicat, il faut qu'ils le fassent eux-mêmes, sur leur temps à eux. On veut bien leur donner un coup de main, leur prêter le matériel qu'on a, les aider à tirer leurs tracts, mais c'est pas nous qui travaillons sur place. Si, concrètement, il y a des copains, aux Chèques par exemple, qui font un syndicat, ça sera un autre syndicat, qui s'appellera le S.A.T., mais qui développera son point de vue sur tel ou tel problème qui ne sera pas nécessairement le même que le nôtre.

## FONCTIONNEMENT ET DEBATS

Il y a des sensibilités différentes parmi les adhérents, certains sont croyants, d'autres anars etc.. ; il y a des questions sur lesquelles on est d'accord, globalement sur comment doit fonctionner un syndicat, donner au maximum la parole aux gens, les amener à se prendre en charge ; il y a d'autres problèmes qu'on pourrait qualifier de touchant plus à la vie, je ne sais pas comment exactement dire ça, qui sont à débattre.

*La position du syndicat serait d'instaurer une discussion à ce sujet ?*

C'est un peu ça. On pense que si on avait une position très figée, ça ne voudrait rien dire. Par exemple, avoir une position figée sur l'avortement, dans la mesure où, de partout, c'est un problème qui est à débattre, qu'est ce que ça voudrait dire ? On n'a pas eu de discussion globale là-dessus, et il y a des copains qui pensent différemment. On pense faire des articles dans le bulletin qui posent les problèmes, posent des jalons, mais qui ne soient pas la position du syndicat.

Ce qui me semble important, c'est la liberté de choix, c'est que chacun, devant les problèmes de ce genre, se trouve devant le libre choix.

*Ces débats passent essentiellement par le canal de votre bulletin ?*

Pas forcément. C'est même pas en réunion syndicale. Hier, par exemple, on a eu une grande discussion sur la prostitution, avec les copains. Il y a un problème d'expression.

*Mais ça, c'est une discussion que n'importe qui*

*peut avoir n'importe où...*

Ça lui donne une optique différente, si on le rattache à la vie ouvrière. Il me semble que c'est ça, l'important. Si on parle pour dire ce qu'il y a dans « Le Progrès », les faits divers, ça n'amène à rien. Là, on cherche à relier cette discussion à la réalité de la vie ouvrière.

*Comment est-ce que c'est perçu ?*

C'est difficile à dire. Selon qu'ils discutent avec tel ou tel, les gens peuvent avoir une perception différente. Je pense que certains peuvent être déroutés. Ils ont l'habitude, avec la C.G.T., d'être face à des gens qui ont la même forme de pensée, tandis que nous, selon les individus avec qui ils causent, ils auront diverses opinions et ça, ça les déroutent un peu.

*Mais, par exemple, sur un problème comme celui de la fermeture de la clinique de la Tête d'Or, où la C.F.D.T. avait une position relativement d'avant-garde, sur des problèmes de ce genre, vous pouvez être perçus comme plus en retrait ?*

Si tu veux comparer, il faut comparer la C.F.D.T. — P.T.T. et nous. Fais une réunion des adhérents C.F.D.T.— Centre de Tri et une réunion du S.A.T., et on verra si on est en retrait. Le C.F.D.T.—Santé, avec des gens qui sont majoritaires dans la boîte, licenciés, et tout, la position est très différente de gens qui sont intéressés par le problème en lisant le journal et disent : « tiens, il y a des gens... », ils ferment une clinique ». Il y aurait un syndicat santé, peut-être qu'il y aurait eu une réaction immédiate, une participation aux manifs etc. La C.F.D.T.—P.T.T., est-ce qu'elle a été d'avant-garde sur ce problème, je ne sais pas. Nous, on n'est pas une organisation départementale, on est une organisation très spécifique, très limitée, pour le moment.

*Comment fonctionne votre bulletin ?*

C'est simple, on fait un appel, les gens qui veulent écrire, et c'est tout. Alors, si les articles sont écrits collectivement, il y a un aval du syndicat, c'est pas signé, ou s'est signé S.A.T.. Et si c'est un article qui n'a pas l'aval du syndicat, c'est signé un adhérent ou des adhérents.

On les lit quand même avant ; et ce n'est pas si simple que ça ; ça fait deux bulletins qu'on sort, et deux bulletins pour lesquels il y a eu de grosses discussions sur le problème des signatures. Parce qu'il y a aussi le fait qu'on se cache derrière l'organisation : « un adhérent du syndicat », c'est pas toujours bien compris, et nous, on ne voudrait pas s'engager sur des trucs sur lesquels la majorité des gens n'est pas d'accord. Alors on s'est posé le problème de faire signer nommément pour certaines choses que le copain veut à tout prix faire passer et où il y a vraiment des blocages majoritaires ou minoritaires.

On a eu, un article sur la venue du Pape ; l'article est passé signé « un adhérent ». Après il y a eu des retombées. C'est d'ailleurs intéressant : on a lu l'article, les copains l'ont entendu, il n'en ont pas parlé ; pourtant ils ont été, je pense, choqués par certaines choses qu'il y avait dedans, mais ils n'ont rien dit.

— Ça a été parfois l'attaque de gens qui n'étaient pas au S.A.T., qui se sont retournés contre des croyants comme moi. Ils ont mal compris en tant que S.A.T., où on pense à la liberté et à l'expression de chacun, on manque un peu de respect, on attaque une personne qui était, disons, bien vue dans un certain milieu sociologique. Moi, j'ai dit, c'est normal, on est différent, je n'ai pas à empêcher quelqu'un qui veut dire quelque chose de s'exprimer ; il est bon au contraire, qu'on en discute, qu'on essaie de voir.

— On a eu aussi des attaques de la part, par exemple, de marxistes, donc de gens qui n'ont rien à branler de la religion, au nom de « il faut être bien surnois, bien jésuite... vous comprenez, vous marquez ça, politique-



ment vous allez vous couper de votre frange... etc.. ». Eux, ce qu'ils regardent, c'est l'impact, le niveau tactique.

— C'est la forme qui a choqué, il y avait des mots... crus. Il y avait des choses soulevées qu'il était bon de mettre au point ; il était bon de se rendre compte que dans le milieu religieux, il y a des choses qui sont un écran pour la classe ouvrière, mais qu'il y a aussi des choses positives. Moi, je ne m'en suis pas formalisé. Je me suis contenté d'ouvrir le dialogue avec ceux qui m'en parlaient.

— Si on en avait discuté avant, on l'aurait certainement mis différemment. C'est pareil, on va avoir un article, il n'y a pas de mot cru, mais le fond est le même. Mais il sera signé.

*Au sein du S.A.T., est-ce que vous avez d'autres relations que des relations de militantisme ?*

C'est dur à dire ; il y a, dans le S.A.T., des copains avec qui on est mieux qu'avec d'autres. Questions d'horaires, ou de lieu de travail. Il y a aussi des affinités : à

l'intérieur du S.A.T., il y a un groupe affinitaire qui regroupe la grande majorité des militants. Si ce groupe de relations naturelles n'avait pas existé, le S.A.T. n'aurait pas existé. Des gens voulaient faire un syndicat et avaient des affinités qui leur permettaient d'être ensemble, et bien ensemble. Disons que, quand il y a un tract à faire, il y a un certain dynamisme qui encourage les gens à poursuivre une tâche, sinon ça s'effrite.

— Il y a aussi des groupes d'affinités à la C.G.T.. Ce ne sont peut-être pas tout à fait les mêmes affinités, mais on les voit manger ensemble à la cantine, ils sont une dizaine, les chefs de la C.G.T., on sent qu'ils sont un groupe, qu'il y a quelque chose, on les voit souvent faire des gueuletons ensemble.

*Est-ce que, dans une réunion du S.A.T., vous êtes amenés à parler d'autres choses que du travail syndical ?*

Ce sont des copains qui ont une sensibilité très proche, alors la démarche est relativement commune. Mais, dans les réunions proprement dites, pour le moment, on est trop bouffé par les problèmes concrets, par le travail. Ça n'empêche pas qu'en dehors, on discute de tas de choses, après la réunion, ou à la cantine.

Ce n'est pas une coupure, en tous cas pas volontaire ; ça nous permet aussi d'avancer au niveau syndical.

*C'est une reconnaissance de fait de la coupure qui existe dans la réalité ?*

Ceux qui viennent à la réunion viennent pour parler de problèmes syndicaux. Bien souvent, ceux qui restent après sont les mêmes. La réunion, c'est deux heures tous les quinze jours.

Mais, en même temps, il y a quelque chose comme... militants de la vie, je ne sais pas comment on peut appeler ça, plus que militants syndicaux ; je ne sais pas ce que ça veut dire « militant de la vie », c'est tout con ; c'est pas simplement... entre nous, en dehors des réunions, on ne parle pas seulement de syndicalisme, de la prochaine réunion, du prochain tract, on peut aborder des tas d'autres problèmes. Ça paraît tout con, mais il y a peut-être une dimension un peu différente.

— Ça, à la C.F.D.T., on le faisait déjà ; mais il y a aussi des gens qui ne le faisaient pas. A Lyon-Gare, on parlait aussi de nos problèmes sous-jacents. La coupure ne s'est pas faite réellement là-dessus, mais ça a joué aussi ; c'était sur des critères politiques, non seulement au sens politicien, mais au sens « politique de vie » éthique.

— Même après, entre les trois courants dont on a parlé tout à l'heure, il y avait des différences de ce type ; on ne se comprend pas sur des tas de choses. C'est peut-être parce qu'on ne travaille pas ensemble, qu'on n'a pas le même genre de vie... La dernière fois, on a été au bistrot, après le truc de la direction, comment on s'est assis ? on était à une table, eux à une autre, avec des consommateurs au milieu qui se sont barrés. Mais on n'a pas parlé ensemble ; eux ils se sont parlés, nous on parlait entre nous.

— Il y a des choses que je... ressens. Quand je discute avec X et qu'il me dit « le jour où les centrales nucléaires seront sous contrôle populaire, il n'y aura plus de risque », et bien moi, je sens dans moi, que, sous contrôle populaire ou pas, il y aura un risque. Souvent, ils pensent comme le P.C., parfois pire, même ; il y a en eux des slogans, des trucs qu'ils ont lu dans le journal, qu'ils ont appris, qui ne sont peut-être pas des choses qu'ils ressentent profondément.

*Est-ce que cette différence de sensibilité est perçue par les gens ?*

Je pense. Je ne sais pas exactement comment je suis perçu, mais je pense.

— Ils sentent bien qu'une certaine appréhension des choses est différente.

— On en revient à ce qu'on disait tout à l'heure. Il n'y a pas l'écrasement de la personne par l'appareil. Ça laisse la possibilité de réflexion totale. On peut donner son avis librement, sans se faire rentrer dans le lard pour un oui ou pour un non. On s'engueule bien sûr, même assez fort, plus sans doute que les copains qui sont dans une organisation politique.

— On a eu des copains d'extrême-gauche qui disaient : « on ne les comprend pas », parce que, pour eux, c'était en termes de stratégie, tandis que nous, un jour ça collait trois jours après c'était pas tout à fait pareil ; ils ne savaient plus où ils en étaient.

— On me convoquait, dans le temps, à la C.F.D.T., on me demandait mon avis, on me le demandait gentiment, mais on n'en tenait pas compte, ça s'arrêtait là ; on s'en référait à ce qui venait d'en haut. Même si on était en désaccord, on disait, il y a la Fédération, tu es obligé de suivre. Nous, on n'a pas de Fédération.

*Ce fonctionnement est-il dû simplement au fait que vous êtes peu nombreux, ou est-il garanti par les statuts ?*

C'est garanti par le fonctionnement. On fait une réunion tous les 15 jours, et une convocation est envoyée à tous les adhérents, régulièrement. Tout le monde est averti et peut venir.

*Les décisions sont prises à ce moment-là ?*

On trace les grandes lignes. Lorsqu'il y a des problèmes qui urgent, que ça ne peut pas attendre 15 jours parce qu'il y a une réponse à donner, on se voit dans chaque service pour en discuter, et après, un gars de chaque service téléphone. On ne fait pas de réunions, mais on demande à tous les copains qui sont présents qu'est-ce qu'ils pensent de ça, est-ce qu'ils sont d'accord, qu'est-ce qu'ils pensent qu'on peut faire.

• Quand il y a des divergences, on essaie d'en discuter et si on doit faire quand même quelque chose, on essaie de le travailler avec les différentes positions.

— Mais quand même, il y a d'autres trucs ; on a des statuts, on ne les applique pas. On ne fait pas d'A.G.. On ne donne pas des masses de pouvoir aux travailleurs.

— Mais si, pratiquement il y a des A.G. tous les 15 jours. Dans les statuts il est marqué qu'on peut faire une A.G. à la demande de un tiers des adhérents. Bien sûr, ce n'est pas la panacée, ce n'est pas la demande d'un travailleur...

— Il me semble que même si on n'applique pas à la lettre les statuts, rien n'y a été contraire. Je ne vois pas pourquoi on irait se frapper en disant on n'a pas fait comme on aurait dû, alors que dans l'esprit, dans la réalité, c'est tout à fait ce qu'on veut.

— Mais dans la réalité, on fait des démarches, mais par rapport au syndicat traditionnel, on ne dépasse pas tellement.

— Mais ce n'est pas toi qui peut dépasser, ce sont les adhérents. On ne peut pas mettre un révolver idéologique dans la nuque des gens en disant : « il faut que tu viennes aux réunions pour dépasser les problèmes ». Mais à la différence des syndicats classiques, je ne dis pas : « les gens ne viennent pas, donc on peut se passer de leur avis ». Je continue à envoyer régulièrement les convocations.

— On n'a jamais exclu personne du syndicat. Il y a même des gens qui viennent aux réunions, qui sont non syndiqués, qui sont intéressés. Et on tient compte de l'avis des gens.

*Et quand vous n'êtes pas d'accord ?*

— Et bien, on essaie de trouver une position médiane ; et si on n'y parvient pas, on laisse dans l'état.

Par exemple, il y a eu des élections à la cantine. On était loin d'être tous d'accord. Des copains disaient : « on ne va pas cautionner ça ». D'autres pensaient qu'on pouvait se servir de la cantine pour montrer concrète-

ment ce qu'est une gestion, d'une manière pragmatique. C'était aussi un moyen de s'afficher publiquement, de se faire reconnaître. On a fait une réunion, pour la préparation du tract de présentation à la cantine ; on l'a fait avec ceux qui étaient pour, ceux qui étaient contre. On a fait le tract ensemble ; ça a débouqué beaucoup de choses ; on a affiné. Sur le fond du problème, on était tous d'accord, c'était sur la forme que portaient les divergences. On aurait pu dire qu'ils étaient minoritaires et laisser tomber, mais ils représentaient un courant. Là, on s'est présenté, mais dans un ou deux ans, peut-être qu'on ne se représentera pas.

## LES ACTIONS

*Donc, vous avez un élu à la cantine, comment est-ce que ça se passe ?*

C'est le Conseil d'Administration de la cantine, qui correspond au Comité d'Entreprise dans le privé. Ça ne gère que la cantine c'est pour ça que ce n'est pas un C.E.. Pour le reste, bibliothèque, etc...., c'est des gens désignés par le patron.

Le C.A. nomme un président et ses adjoints.

Là où il y a des problèmes, c'est qu'il y a, à la cantine, du personnel P.T.T. et du personnel Hôtelier. L'administration a restreint les crédits par rapport au personnel P.T.T., l'équivalent de deux personnes, qui manquent en permanence, pour que la cantine fonctionne normalement. Le C.A., au lieu d'en référer au personnel, d'expliquer la situation, de sortir un tract, ils ont fermé un service de la cantine, au lieu de demander une A.G. de l'ensemble des adhérents.

En gros, c'est là que se situe notre intervention. Nous, on ne prétend pas qu'on ferait des miracles, mais on dit que s'il y a des décisions à prendre qui concernent tout le monde, il faut les prendre avec l'ensemble des travailleurs, au lieu que ce soit l'œuvre de quelques individus qui ont été élus. Ça, c'est une constante qu'on essaie d'avoir, d'intervenir toutes les fois qu'une décision est prise qui, à l'évidence, ne tient pas compte de toutes les possibilités.

On essaie de faire en sorte qu'il ne se passe plus ce qu'il se passait avant. Dans la mesure où on connaît les combines, où on peut les prouver, bon, on les denoncera, maintenant il s'en méfient. Aucun compte rendu a été donné sur les C.A., on ne savait rien de ce qui s'y passait. Maintenant qu'on est élu, on est au courant de tout, et on informe les travailleurs. On fait des tracts, on dit, voilà ce qui s'est passé, voilà les propositions.

C'est difficile de dire si c'est grâce à notre intervention, mais à un moment donné, ils parlaient de fermer deux services de la cantine parce l'administration voulait obliger le C.A. à réduire le personnel. On a fait un tract suite au C.A. où l'éventualité de cette fermeture avait été évoquée. On ne sait pas s'ils l'auraient fait, parce qu'au C.A. suivant, ils m'ont reproché d'en avoir parlé alors que ce n'était qu'une hypothèse ; mais notre intervention a peut-être permis d'empêcher ça.

*Mais vous avez été élus sur un programme ?*

Non, dans notre tract, on a dit qu'on essaierait de défendre à la fois les intérêts des usagers, le personnel des P.T.T., et ceux du personnel hôtelier. On a eu un élu là-dessus, on n'a pas dit qu'on avait un programme. On a été très vigilant à cause de toutes les réticences qui ont été évoquées plus haut.

— C'était la première apparition publique au niveau d'élections. A l'intérieur de l'entreprise, ça a marqué on a acquis notre place. C'était un moyen clair et pratique de voir ce qu'on représentait réellement. C'était un risque à prendre.

Avant les élections, les autres syndicats, notamment la C.G.T., nous n'iaient, disaient qu'on ne représen-

tait que nous-mêmes, qu'on était un groupuscule. Les élections ont permis de prouver qu'on était autre chose, qu'on représentait un courant, certes minoritaire, mais un courant quand même et ça, pour eux, ça a été une claque.

*Est-ce que votre non-reconnaissance officielle a des avantages ou des inconvénients ?*

A l'heure actuelle, enfin, c'est ce que je pense, ça a des avantages dans la mesure où, finalement, on n'obtient rien par la négociation. Donc quand les autres syndicats sont reçus à la direction, on leur dit qu'on ne peut pas prendre de décision, etc.... Sous cet aspect, c'est pas gênant, si on y allait, on recevrait la même réponse. Ça a un inconvénient, s'il se passe quelque chose et qu'il faut aller voir le patron, on ne peut pas y aller.

*Dans les difficultés concrètes, dans les conflits, comment faites-vous ?*

Quand il ya un problème, là où on est implanté, on fait des réunions du personnel avec les autres travailleurs du Centre et on voit sur quoi ça peut déboucher.

Il y a eu le soir où la cantine était fermée, il y a eu d'autres trucs aussi ; ils ont fait des grèves d'une heure ou de 3/4 d'heure, sans préavis, à Satolas et à Montrochet. C'est pas les militants du S.A.T. qui ont senti un problème et qui l'apportent aux travailleurs, ça se passe pas comme ça ; c'est qu'il y a un gros problème, ça bouge parmi les travailleurs ; il faut qu'il y ait un groupe qui impulse. Ce sont les militants du S.A.T., avec des militants de la C.G.T. quand on peut travailler avec eux. Bon, ça bouillonne, on arrête le boulot, on discute.

Ça a été très concret pour le problème de la cantine. A 8 heures ils ont appris qu'ils n'auraient ni bouffe, ni boissons à Satolas. C'est un truc tout bête. Les mecs, ils ont dit : « pas à manger, pas à boire, nous on ne travaille pas ». Ils ont fait une A.G. à 8 heures, ils ont dit : « si à minuit le problème n'est pas résolu, si on n'a pas de cantinier, on arrête le boulot. A minuit, ils ont refait une A.G. et, à 95 %, ils ont décidé d'arrêter sans préavis de grève, sans rien. Et ils ont obtenu satisfaction. C'est-à-dire que maintenant, il y a des ordres de la direction et du C.A. pour qu'il y ait tout le temps quelqu'un à la cantine.

Alors que la C.G.T., la C.F.D.T. ou F.O. disent « attendez, camarades, on va aller discuter, on va déposer un préavis de grève, on ne peut pas faire une grève sauvage comme ça, c'est dangereux, il peut y avoir des retombées ».

Ce ne sont pas des grèves minoritaires. Dans l'ensemble du syndicat, on est contre. S'il y a un problème, on en discute de manière démocratique ; tous les points de vue sont exprimés ; nous, on dit ce qu'on pense qu'il faudrait faire mais on ne veut pas partir en grève à deux ou trois, on n'a pas envie de recevoir des coups de bâtons, de faire des martyrs. Ça ne servirait à rien.

Là, la grève était majoritaire. Il y a 50 gars qui sont partis. Il n'y a pas eu de retombées.

On ne globalise pas non plus à la différence des autres syndicats. Si l'ensemble des copains sont prêts à partir, bon, ils partent, sans attendre qu'il y ait plus de gens autour, dans la mesure où l'ensemble du service est d'accord.

Ça, ce n'est d'ailleurs pas tellement spécifique ; ce qui l'est plus, c'est de partir sans préavis. Par ailleurs, les grèves sans préavis ne sont lancées que par des courants minoritaires à l'intérieur des syndicats.

Ou alors, au P.L.M. ou ailleurs, quand les gars sont partis, c'est la base qui a provoqué et les syndicats ont été dépassés. C'est ce qui nous différencie des autres syndicats, qui veulent rester dans la ligne légale. Ils ont des arguments pires que le patron, à la limite, ils promettent les pires maux aux gens qui débraient en disant : « attention, si vous débraiez sans préavis, vous aller avoir

des diminutions de salaire, ça va compter pour la retraite », ce qui est vrai d'ailleurs, seulement les gens qui débraient le savent, à part ceux qui sont tout nouveaux dans la fonction publique. Ils utilisent la peur de perdre l'emploi, parce que la fonction publique n'est pas encore touchée par le chômage. C'est les arguments qu'ils utilisent et qui marchent assez souvent, il faut le dire. C'est pour mieux contrôler.

*Que faites-vous lors des grèves ou des journées d'action lancées par les « grands » syndicats ?*

Pour le moment, on n'a pas de tactique définie. On laisse nos adhérents faire ce qu'ils veulent ; on en débat surtout si ça touche un peu plus localement.

Dans le syndicat, certains proposent de dénoncer ces grèves-là, de boycotter les grèves de 24 heures, mais dans l'ensemble, vu que ce sont des grèves pour se reposer, ou ressenties comme ça...

C'est-à-dire qu'on est déchiré. En tant qu'individus, on est pour la diminution du temps de travail. Et puis c'est vrai que, quand on a l'habitude de se battre, c'est souvent emmerdant d'aller travailler avec des gens qui sont des jaunes. C'est vrai qu'on cautionne en même temps la C.F.D.T. et la C.G.T.. Mais la discussion est très dure, ils disent que les grèves de 24 heures sont destinées à montrer notre combativité. S'ils ne sont pas suivis, ils disent : « vous voyez, on veut se battre et vous ne faites même pas les grèves de 24 heures ; comment voulez-vous qu'on lance des grèves dures à durée indéterminée ? ». Ce sont des arguments à double tranchant. Depuis 1974, tous les mois, il y a une grève de 24 heures qui tombe ; c'est vrai que les copains du S.A.T., et pas mal de travailleurs, sont persuadés que c'est une grève bidon, qui ne sert absolument à rien, mais ils la perçoivent comme un jour de repos.

*Est-ce que c'est une position que vous soutenez ouvertement ?*

Moi, en réunion, je dis : « je sais que c'est une grève bidon, mais ça va me faire du repos ». Les gars, ils regardent : « tiens, ça tombe avec mes jours de congés, ça me fera 6 jours d'affilés ».

En tant que syndicat, on ne fait pas de propositions non plus.

C'est vrai, mais même si on en faisait, le problème est que ça se traduise concrètement sur le terrain.

On en fait quelquefois, mais la C.G.T. est toute prête à freiner, parce qu'elle veut contrôler elle-même ce qui se passe. De plus, la plupart des gens chez nous ils sont là, ils ne tiennent pas du tout à faire grève. Ils acceptent parce que ça vient d'en haut. Ce qui fait que, de temps en temps, je leur dis : « si je fais grève, c'est par solidarité avec ceux qui pensent qu'on peut y arriver, mais personnellement, je ne pense pas que ce soit un bon moyen d'aboutir ». On marque le coup. Si on veut être crédibles, il faut tenir compte des autres.

Pour un militant qui est dans une boîte depuis 15 ans et qui fait grève depuis 15 ans, il ne peut pas se couper comme ça. Par rapport à la C.G.T. aussi, c'est clair qu'ils n'ont pas d'argument ; ils ne peuvent pas dire : « oui, X, il a bien changé, avant il faisait toutes les grèves ». Sur la liste des absents les jours de grève, les copains sont tous marqués, il n'y a pas de problème.

Personnellement, je ne tiens même pas compte de ça. C'est physique, bosser un jour de grève, je ne pourrais pas. Même sans tenir compte de l'opinion de la C.G.T., se retrouver avec tous les chefs et les jaunes, ça ne m'est pas possible.

*Je suis frappé de la difficulté à faire des tracts qui sortent un peu du style syndical habituel, que finalement les gens lisent peu, parce que c'est toujours pareil, même si le contenu est différent.*

On fait pareil. Dans le bulletin, il y a autre chose,

mais pas dans les tracts. C'est difficile d'inventer un langage. Il y a le problème de la compréhension. On s'adresse à un ensemble de gens et non à une catégorie. Il y a une formation syndicale et un langage syndical. A moins d'être des gens totalement vierges, d'arriver au boulot sans avoir jamais milité. Là, tu peux écrire comme ça vient. Sinon tu es marqué par la formation que tu as reçue. Sur des problèmes précis, des sanctions, par exemple, tu ne peux pas inventer un langage nouveau.

On essaie au S.A.T., d'éviter les écrans, et de ne pas masquer les problèmes derrière d'autres éléments, ce qu'ils font à la C.G.T., où ils disent : « il faut tenir compte de ceci ou de cela ».

a suivre dans le prochain numéro.

#### STATUTS DU SYNDICAT AUTOGESTIONNAIRE DES TRAVAILLEURS DES CENTRES DE TRI P.T.T. DU RHONE

**Article premier.** Le Syndicat autogestionnaire des travailleurs des centres de tri P.T.T. est constitué par les présents statuts conformément aux dispositions du titre I, livre IV du code du travail et de l'article 14 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires.

**Article 2.** Le syndicat groupe le personnel des centres de tri P.T.T. du Rhône.

**Article 3.** Le syndicat a pour but quotidien d'organiser les travailleurs et de lutter avec eux pour l'amélioration de leur condition économique, sociale et culturelle : final, l'instauration du socialisme autogestionnaire (prise en charge par chacun de la gestion de la production et de la distribution) ainsi que la prise de possession de toute les ramifications de la vie sociale.

**Article 4.** Le syndicat se donne pour principe l'organisation fédéraliste, c'est-à-dire l'organisation de bas en haut, l'union libre de toutes les forces sur la base des idées et intérêts communs.

**Article 5.** Le syndicat est opposé à toute idéologie centralisatrice qui remet aux mains d'une poignée la réglementation des affaires de toute la communauté : le droit à la différence est reconnu à l'intérieur du syndicat, sans toutefois reconnaître le droit aux tendances organisées.

**Article 6.** Le siège social est fixé à Lyon IIe, 1 rue Gilbert.

**Article 7.** Le syndicat visé à l'article premier des présents statuts se déclare indépendant de toute organisation syndicale et politique.

**Article 8.** Une assemblée générale du syndicat se réunit une fois par an. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à la demande du tiers de la commission exécutive ou des adhérents ; les décisions prises en assemblée générale sont souveraines.

**Article 9.** La commission exécutive, moteur du syndicat, coordonne et impulse les actions ; elle est composée de militants élus par les adhérents à la majorité absolue des votants. Les élections à la C.E. ont lieu une fois par an. Les réunions de la C.E. sont ouvertes à tous les adhérents.

**Article 10.** La C.E. se réunit au moins une fois par mois.

**Article 11.** Les votes de la C.E. sont acquis à la majorité absolue de ses membres présents, et les adhérents peuvent voter à moins que la majorité des membres élus de la C.E. ne s'y oppose.

**Article 12.** Les militants exerçant un mandat syndical ne peuvent cumuler ce mandat avec un mandat politique.

**Article 13.** Le taux de base minimal des cotisations est fixé en assemblée générale.

**Article 14.** Toute demande d'exclusion d'un adhérent devra être formulée par les adhérents de son service ou par la C.E. Une A.G. extraordinaire prendra la décision après examen du dossier et en présence de la partie intéressée qui pourra assurer sa défense. L'exclusion ne sera prononcée que si les deux tiers des adhérents inscrits au syndicat la votent.

**Article 15.** Les modifications aux présents statuts peuvent être proposées par les adhérents. Ces modifications sont ratifiées en assemblée générale du syndicat et la majorité des deux tiers des adhérents est requise.

**Article 16.** La dissolution du syndicat ne pourra être prononcée que par une assemblée générale, à la majorité des deux tiers des adhérents inscrits au syndicat.

**à suivre ..**



**L**e 24 Novembre 78, Christian DENELE passait devant la Cour d'Appel du Rhône, pour infraction à la police des chemins de fer. Il refuse de payer ses voyages. Un mois ferme.

« La peine que je subis concerne le mois ferme de la Cour d'Appel de Lyon. J'ai rappelé que j'avais fait appel sur une condamnation d'Avril 78 du Tribunal de police de Lyon où j'avais été expulsé de l'audience alors que j'avais décidé de me défendre seul (et de bénéficier des mêmes droits que les avocats). Cette fois là, j'étais seul et le Tribunal en a profité.

Quand les flics sont venus me chercher, en février, de cette année-là, j'ai fait une demande de grâce qui est suspensive pour les peines inférieures à trois mois.

Avec cette demande j'ai adressé une « lettre ouverte » à Giscard dont le texte est paru dans le N° 3 du journal du Comité Ecologique Ariégeois dont je fais parti. (C.E.A. Rieux de Pelleport 09120 Varilhes).

Un comité de soutien s'est constitué. Samedi ils ont mené une action de refus de paiement du train entre Foix et Tarascon en Ariège, qui a été pas mal répercutée car il y avait quatre journalistes ou correspondants locaux (Libé, le Matin, la Dépêche, Sud-Radio).

A part ce mois de prison que je subis, on me menace de deux mois de prison si je ne paye pas 1 400 F. Cette somme représente une amende pénale (Cour d'Appel de Dijon) frais de justice, toujours pour infraction à la police des chemins de fer. Je me suis adressé une première fois au Procureur du coin qui a réduit la peine de moitié.

Je viens de lui adresser une deuxième lettre où je ne tiens pas compte de sa réduction de peine mais où je lui demande de prendre ses responsabilités par rapport au texte d'une circulaire.

Je te joins le texte de cette lettre qui appelle quelques précisions :

1) Si je demande à l'audience du tribunal qui me juge que mon infraction soit reconnue politique, c'est parce qu'une condamnation à l'amende pour une infraction à caractère politique est dispensée de contrainte par corps.

2) En droit, la contrainte par corps, n'est pas une peine mais une épreuve de solvabilité. Elle permet de menacer de prison ou d'emprisonner ceux qui seraient tentés de dissimuler leur avoir. En fait, les solvables étant le plus souvent saisissables (saisie-arrêt sur le salaire), ceux qui se retrouvent embastillés pour contrainte par corps, sont le plus souvent des gens insolvables.

La contrainte par corps est devenue une peine de pauvreté non prévue par la loi, car pour les solvables, les

moyens de pression ne manquent pas pour les faire payer.

#### LETTRE AU PROCUREUR

J'estime avoir été condamné, le 2 avril 79, par la Cour d'Appel de Dijon, pour délit d'opinion, tout comme pour la peine que je subis à l'heure actuelle à la Maison d'arrêt de FOIX.

Je ne suis pas un partisan de la délectation morose et si j'ai une opinion, je ne puis que la manifester en l'actualisant par la parole, le refus...

Ne pas payer le train, constitue pour moi un acte de refus face à des décisions technocratiques irréversibles.

La liberté d'opinion est reconnue par la Convention Européenne des Droits de l'Homme ratifiée par la France. J'ai toujours demandé aux juridictions répressives à ce que mon infraction soit reconnue politique. Ce qu'ils ont refusé de faire jusqu'à présent, car ils se refusent à juger selon la causalité de mon acte.

Quelle est-elle ? La maximalisation du profit qui tend actuellement à supprimer un service public collectif en l'occurrence la S.N.C.F., qui risque en 1982 (à l'échéance de la concession la liant à l'État) d'éclater en plusieurs sociétés strictement commerciales. Je ne saurais tolérer en ce qui concerne l'Ariège, que l'on supprime la ligne Toulouse-La Tour de Carol, alors qu'elle peut être maintenue et réaménagée dans le sens d'un plus grand respect des usagers et de l'environnement.

Des hausses de tarif constantes de la part de la S.N.C.F., des horaires plus ou moins sciemment inadaptés sur les lignes secondaires, un matériel vétuste toujours sur mêmes lignes, la suppression des lignes omnibus... sont autant de dissuasions qui contraignent les gens à se déplacer en voiture, ceci entraînant une consommation outrée de matières premières épuisables et des pollutions de toutes sortes. C'est la politique d'« après moi le déluge » ! Que penseront les générations futures des capitalistes de service et de notre absence de réaction ? Un développement conséquent des transports collectifs permettrait une réduction drastique des coûts sociaux des transports individuels (accidents, concurrence coûteuse des différents moyens de transport, consommation de carburants, embouteillages...). Les déficits financiers actuels des transports collectifs ne sont que de la poudre aux yeux face aux coûts sociaux actuels des transports individuels. Il est vrai que l'État encaisse sur le dos des automobilistes plus de 72 milliards de francs en taxes diverses. Ce qui permettrait de supprimer 25 fois le déficit de la R.A.T.P. Que fait l'Etat du produit de ces taxes ? En tous cas, rien pour les transports collectifs.

Les gouvernementaux préfèrent voyager à l'œil en avion pour décrocher des « mandats du siècle » qui grèvent l'avenir de l'humanité : prolifération des centrales et armes nucléaires...

J'entends m'opposer globalement à cette société qui, si nous ne réagissons pas, risque d'entraîner la disparition de l'humanité. Ce jour-là, des missiles nous tomberont dessus et gratuitement, Monsieur le Procureur. Je préfère voyez-vous, la gratuité des transports, à cette gratuité-là. Mon acte de refus vous interpelle à vous aussi monsieur car je ne pense pas que vous désirez, vous et votre famille être « suicidés » par un conflit nucléaire.

Si vous m'incarcérez, ce sera pour insolvabilité, car étant au chômage et ne recevant aucune allocation, je ne puis être en mesure de payer.

De plus, elle rétablit les courtes peines d'emprisonnement ce qui a été déconseillé par des pénalistes.

Vous m'entraînez dans un cercle vicieux, Monsieur : en m'incarcérant vous m'empêcherez de travailler et c'est pendant l'été que j'ai le maximum d'occasion d'avoir un emploi, car je suis bûcheron. Non seulement vous savez bien que je ne pourrais jamais payer ce que l'on me demande ; ce n'est pas la prison qui m'aidera à celà, et de plus, vous allez faire supporter le prix de mon emprisonnement à la collectivité nationale. Bon exemple d'économie réclamée actuellement de tout côté par le gouvernement ! Le coût de la journée pénale était estimée il y a quelques temps à 80 F. En ce qui me concerne, cela représentera 4 800 F pour deux mois de prison au lieu des 1 400 F que je dois.

Je vous prie donc de vous responsabiliser par rapport à la circulaire 1009 du code de procédure pénale dont je vous rappelle la teneur : « En ce qui concerne les condamnés insolubles, l'initiative de la contrainte appartient au ministère public. Il y aura intérêt à ne pas provoquer l'incarcération des salariés en état de chômage total ou partiel qui ne peuvent de ce fait acquitter les sommes mises à leur charge par les tribunaux répressifs »

Je pense qu'il n'y a pas d'intérêt à m'incarcérer du fait que j'ai une femme et deux enfants qui demandent, autant que vous et moi à vivre (peut-on vivre dans le système actuel sans argent ?), qu'il serait illégal de m'incarcérer pour une peine non prévue par la loi, que cela m'empêche de gagner ma vie et que ma présence hors des murs est d'utilité sociale, vu que je milite pour le respect de l'environnement, la justice sociale et la mise à bas de cette société de profits par des moyens non-violents.

Je demande donc une audience avec vous, en vue de l'application de la circulaire 1009. Durant cette audience, vous ne pourrez que constater le caractère politique de mon acte. La contrainte par corps ne s'applique pas à moi.

**Christian DENELE - Maison d'Arrêt 26, Avenue du Gal de Gaulle 09008 FOIX**

**Comité de soutien chez Claire BOSTYN Seignaux par Montoufieu 09000 FOIX**

#### Communiqué C.N.T.

Union Locale de Lyon  
Bourse du travail  
69100 Villeurbanne

- Assemblée Générale des travailleurs souveraine.
- Autonomie des syndicats et unions locales.
- Délégation par mandats précis et délégués révocables à tout moment.
- Refus du carriérisme syndical.
- Incompatibilité des responsabilités politiques et syndicales.

5 principes de base pour la construction d'un syndicat :

- organisation efficace de défense quotidienne,
- organisation capable de favoriser et de participer à un processus révolutionnaire.

Combien sommes nous à souscrire à ces principes ?  
Combien sommes-nous à vouloir prendre nos luttes en main ?

L'Union Locale de Lyon, nouvelle née de la C.N.T. appelle tous ses sympathisants à prendre contact avec elle et, pourquoi pas, à la rejoindre. Salutations syndicalistes révolutionnaires.

I'U.L. Lyon

P.S. L'Union Locale Lyon a édité des autocollants favorables au boycott du timbre à 1,40 ; ils sont en vente au prix de 18 francs le cent. L'argent ainsi récupéré sera soit réinvesti dans la même campagne soit dans une autre de même ordre.





## BILAN CRITIQUE DE LA LUTTE

1971/73 : deux ans de lutte juridique et politique aboutissent à l'obtention collective du statut pour les OP20 ;

73/78 : 500 objecteurs obtiennent un statut ainsi. Parallèlement, depuis 72, le mouvement d'insoumission au service civil s'amplifie : les 3/4 des objecteurs continuent à s'insoumettre, ce qui représente plus de 4.000 personnes depuis 1972.

Fin 78 : après l'échec des procès contre les objecteurs insoumis, le gouvernement change de type de répression et tente de couper le mouvement objecteur à sa source légale : l'obtention du statut, d'autant plus que le nombre de demandes augmente. La politique de régression des libertés que le pouvoir mène lui donne un contexte favorable. En même temps le mouvement objecteur est en déclin. L'accent est mis par les OP20 au niveau national sur les issues juridiques pour arrêter cette répression. Les OP20 se réveillent lentement, et vraiment lorsqu'ils commencent à être insoumis ; ( par des actions à l'O.N.U. à l'ambassade du Belgique, à la Tour Eiffel, puis par les marches sur la Hollande et sur les prisons ). Pendant cette période, la gendarmerie arrête une trentaine d'OP20 insoumis lors de contrôles ( ils effectuent de 8 jours à 4 mois de taule ). La justice militaire les inculpe d'insoumission, de refus d'obéissance et les place en détention préventive. Après leur libération et la cassation du refus de leur donner le statut, par le conseil d'Etat, le mouvement qui s'était développé en soutien aux emprisonnés stoppe.

Entre temps la commission juridictionnelle chargée d'examiner les demandes, essaie de diviser les objec-

Posez les stylos,...votre demande de statut continue

# DANS LES RUES...

**M**ichel Debré s'est déclaré au cours d'un interview inquiet à propos de sa campagne en faveur du troisième enfant. Ceux-ci pourraient être détournés du patriotisme qu'on leur promet pour devenir réfractaires à l'armée...

La lutte que nous nous proposons de mener devrait amener ce cher Michel à l'ulcère.

## L'ENJEU DE LA LUTTE

Nous rappelons brièvement que la répression actuelle sur les objecteurs ayant fait une demande collective vise en fait à réduire l'ensemble des mouvements de lutte des réfractaires à la conscription. Elle cherche à opérer une cassure parmi les objecteurs, les bons d'un côté, qui font une demande dans l'esprit de la loi, le pouvoir pensant qu'ils se soumettront par la suite aux conditions du service civil, et les mauvais de l'autre, qui expriment par une démarche collective, organisée, leur volonté de se situer à côté de la loi sur l'objection qu'ils refusent, même s'ils l'utilisent. Cela il s'agit de les pénaliser d'emblée. C'est l'existence d'un véritable droit à l'objection qui est en cause. Ceci concerne l'ensemble des antimilitaristes, l'activité du mouvement, essentiellement constituée autour du refus de la conscription, risquant d'être par cette attaque profondément bouleversée.

teurs en demandant des explications individuelles, leur refusant ensuite le statut après une réponse collective. Après trois mois sans agitation de notre part, pour la première fois le conseil d'Etat statue défavorablement aux OP20 fin juillet. Les objecteurs refusés se retrouvent à nouveau insoumis au service militaire. Outre l'incapacité des objecteurs collectifs à maintenir la pression, le Ministère de la Défense et le gouvernement ont fortement exercé la leur pour obtenir le revirement.

## PERSPECTIVES

Les objecteurs collectifs ont peu développé jusqu'à présent d'autre perspective que l'obtention du statut, laissant de côté le mouvement objecteur et antimilitariste, hormis dans quelques groupes. L'objection connaît le risque d'être considérée comme une « combine » au même titre que la réforme, ce qui a fait peser la menace de répression contre tous les objecteurs sans mouvement capable d'y résister. Il existe actuellement à l'intérieur de l'OP20 deux optiques :

- l'une à très court terme consiste à s'enfoncer un peu plus dans l'ornière de la lutte pour le statut sans aucun autre objectif qu'une éventuelle réforme de la loi par les parlementaires. Vu nos propres forces et contenu du contexte politique y compris de ce point de vue réformiste, cela nous semble du suicide. De plus les moyens



envisagés ( un jeûne collectif accompagné d'actions de harcèlement du ministère ) sont sans aucunes proportions avec les enjeux.

- Pour notre part, nous pensons au contraire que notre lutte ne peut que s'envisager à plus long terme en considérant l'objection comme un moyen de lutte antimilitariste. Nous continuons de penser que l'objection collective peut être un moyen efficace en raison des acquis antérieurs des luttes pour le droit à l'objection : ne plus être passible de la justice militaire, le peu de succès de la répression contre les objecteurs insoumis. Pour aboutir il nous faut dès maintenant développer un'organisation et une coordination capables de prendre en charge des actions et des campagnes nationales de désobéissance et de propagande pour le droit à l'objection, incluant l'obtention du statut pour les objecteurs collectifs dans une campagne antimilitariste large.

Outre des actions nationales spectaculaires devant servir de détonateurs pour notre lutte, nous proposons de développer de manière plus continue :

- une campagne de transgression de l'art. L 128 du code du service national qui réprime l'hébergement des insoumis ( cf. encart ).
- Une campagne de transgression dans tous les lieux publics de l'art.L50 du même code qui réprime la diffusion du statut d'objecteur ( cf. encart ).

- Le renvoi de livrets militaires en tant qu'acte de désobéissance solidaire.
  - Le renvoi des cartes du service national pour les objecteurs ayant déjà le statut.
  - L'appel à la grève du quart des objecteurs qui ont rejoint leur affectation.
  - Une campagne d'informations par voie de tracts, affiches, radios et aussi
    - de fresques murales antimilitaristes
    - de détournement d'affiches publicitaires
  - Des interventions publiques locales sur des objectifs liés à l'armée lorsque que c'est possible.
- Pour ne pas porter seuls ce gros cartable après avoir ranger nos palmes et nos tubas, nous vous appelons chaudement à vous agiter avec nous durant l'année à venir.

*Groupe Objection collective - G.A.R.M.  
c/o C.E.P. 44 rue St Georges  
69005 LYON - Tel. 16(7) 837.42.77  
Le mercredi permanence de 18 à 19 heures  
réunions de 19 à 21 heures*



## Texte de situation.



**D**urant ces derniers mois, on a pu sentir un durcissement des autorités militaires vis-à-vis de la contestation anti-militariste. Après l'offensive lancée contre les objecteurs de conscience par le refus de la demande « OP 20 » (demande collective du statut d'objecteur de conscience), la répression se tourne plus spécifiquement du côté de l'Insoumission Totale.

Mais il ne faut quand même pas exagérer l'accentuation de cette répression. La seule nouveauté de ces derniers mois, est l'utilisation systématique de la réforme temporaire comme réponse à la grève de la faim. Cette possibilité, le pouvoir l'a toujours eue.

Dans les faits, cela se traduit par des peines de prisons non-agrémentées de sursis contrairement aux pratiques antérieures du Tribunal Permanent des Forces Armées de Lyon. Celui-ci perdant, par là-même, la réputation de relative clémence dont il bénéficiait.

Dans une interview du Groupe Insoumission pour I.R.L. (Informations Rassemblées à Lyon, journal d'expressions libertaires), les insoumis totaux avaient manifesté leurs inquiétudes vis-à-vis de la lutte des OP 20, montrant par là-même leurs réticences à les soutenir inconditionnellement. Il paraît évident, à la lumière des événements, que nos inquiétudes n'étaient pas totalement dénuées de fondement (enlèvement actuel de la lutte des OP 20 dans une bataille juridique débouchant pour ceux-ci, sur un statut de fait de l'insoumission « contrainte », alors que nous, insoumis totaux, revendiquons cette insoumission à l'Armée comme base de lutte).

Il serait quand même nécessaire que différents Groupes Anti-Militaristes mènent une lutte collective, du moins en ce qui concerne une analyse commune et une dénonciation du rôle de l'Armée. Pour la spécificité, il faut laisser ces groupes trouver la leur, indépendamment de la lutte collective.

Le pouvoir décide à l'approche des élections, de nettoyer le contexte politique. Pour cela, quoi de plus efficace, en caricaturant, que de mettre à « l'ombre » tous les gêneurs (pour l'insoumission au Service National, la politique de réforme temporaire permet à l'Institution Militaire de reprendre au moment où elle le désire, la répression ; désorientant par là-même, tous soutiens possibles).

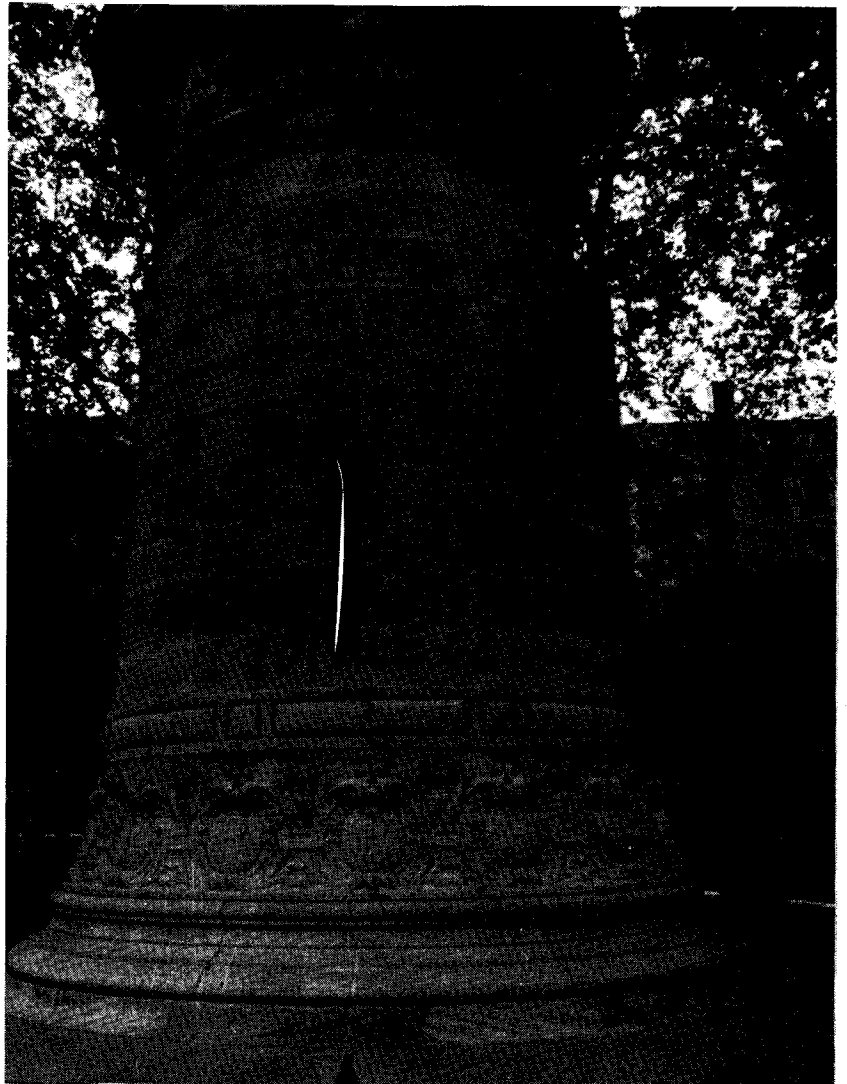
L'État se dote de moyens de plus en plus radicaux pour baillonner toute entreprise de contestations extra-parlementaires ; en ce qui concerne l'Insoumission, il l'affirme dans sa volonté de supprimer le seul moyen de coordination, qu'est le journal « AVIS DE RECHERCHE ».

Le mouvement de l'Insoumission, lui, se trouve de plus en plus désorienté.

L'insoumission tout en prenant ses racines dans l'individu, se transforme en lutte globale contre la société. L'insoumis total se pose alors, la question de l'auto-organisation, ainsi que celle de la solidarité s'il veut éviter la décomposition lente des fondements de sa lutte. L'Insoumission ne peut pas rester uniquement un refus viscéral de la trilogie : « Travail, Famille, Patrie » ; parce que dans ce cas, c'est l'aventure vers une auto-satisfaction des maigres espaces qu'elle peut se créer, alors que le système, lui, contrôle dans les rapports sociaux, les forces de répressions, l'économie...

Une solution qui resterait une solution individuelle de vie, laisserait s'opérer en toute tranquillité, ces contrôles. L'Insoumission, c'est s'organiser collectivement, pour résister ou combattre les pouvoirs de l'État.

*Groupe Insoumission  
13, rue Pierre Blanc  
69001 Lyon*



# ASILE POLITIQUE POUR UN INSOUMIS ?

**P**atrick GERVASONI est un vieux de la vieille de la scène insoumission française, parisienne et lyonnaise en particulier. (\*)  
 (...) « Je suis parti de France au mois de mai 1979, je suis allé en Hollande où j'avais de nombreux amis, notamment les insoumis totaux d'« Ankruit » (mauvaise herbe). Je comptais demander l'asile politique en Hollande, mais j'ai abandonné par solidarité avec eux, car ce serait considérer leur pays comme démocratique. Ensuite j'ai été repéré par la police et j'ai eu trois jours pour foutre le camp. J'ai donc été à Bruxelles où je suis resté jusqu'en Décembre 1979. Ensuite j'ai eu l'occasion d'aller au Danemark clandestinement car je suis complètement démuné de papiers d'identité. Je suis donc arrivé au Danemark où là aussi j'avais des amis. Dans les semaines qui ont suivi mon arrivée, un comité de soutien s'est créé, d'abord à Copenhague, ensuite à Arhus deuxième ville du pays. J'ai commencé d'une façon politique en attaquant l'ambassade de France pour qu'elle me fournisse des papiers et en même temps une campagne de presse avec les principaux journaux. J'ai évidemment essuyé un refus de la part de l'ambassade. J'ai, dans la foulée, demandé l'asile politique en Islande, bénéficiant de l'appui de deux partis politiques, du comité anti-OTAN, divers groupes et personnalités. J'ai fait ma demande en Mars, à ce jour, je n'ai toujours pas reçu de réponse définitive. La presse islandaise et danoise se sont emparées de l'affaire qui a pris de l'ampleur. Le seul français sur trente danois actifs des deux comités, a

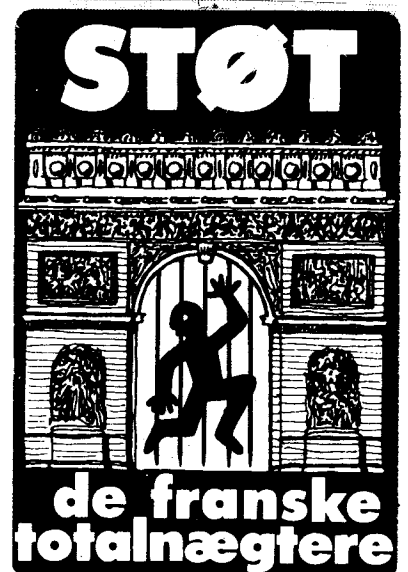
été convoqué par la police danoise. Ils lui ont dit que s'il continuait à m' soutenir, il serait expulsé alors que ça fait huit ans qu'il est au Danemark, marié et un gosse. Ils lui ont dit que j'étais indésirable sur le territoire danois, et, ont à ce jour commencé les recherches, allant chez plusieurs personnes du comité dans l'espoir de me trouver. De plus, je pose un problème diplomatique, car, si l'Islande m'accepte, il faudra que le Danemark me laisse sortir de ses frontières. Etant membre du marché commun et sur les pressions du gouvernement français, il ne peut diplomatiquement le faire.  
 Donc, les flics danois au cul, et après avoir pris contact avec des personnalités islandaises, la seule solution est que je parte en Islande. C'est ce que je vais faire ce vendredi 29 Août. J'ai 50 % de chance de réussir. Je prends un bateau et je me paye cinq jours de traversée. Ce que fais à très peu de chances de réussir mais, si je réussis à être en Islande, j'ai 80 % de chance d'obtenir l'asile et, là ce sera une victoire pour nous tous.  
 En cas d'arrestation, je serais immédiatement expédié (2 ou 3 jours) directement en France. L'arrestation peut se produire, soit vendredi 29 août, soit le mardi suivant en Islande, à l'arrivée. »

Patrick GERVASONI

(\*) Patrick a fait l'objet de deux condamnations par défaut, l'une rendue le 18 octobre 1973 pour insoumission et l'autre le 25 mars 1976 pour désertion.

*Sursis à son expulsion jusqu'au 2 décembre 80, date à laquelle le ministre de la justice saura si il saute ou pas. Sa décision en dépendra.*

*Vendredi 26 septembre un meeting rassemblant 5.000 personnes a eu lieu à Reykjavik. Tous les partis et tous les syndicats ont pris position en sa faveur. Pour le moment, la crise politique que Patrick a déclenché, lui est favorable. Les T.V. et radios en parlent abondamment.*



# ERRE

## ERE INSOUMISE / AIRE INSOUMISE

### HISTORIQUE

Le « droit » de résistance à l'oppression, s'il est isolé du monde du Droit, est, dans certaines circonstances, dans un rapport étroit avec la réalité politique. C'est Saint Thomas d'Aquin qui lui donna son fondement doctrinal en distinguant l'oppression par l'origine du pouvoir (c'est l'usurpateur qui peut avoir le consentement des gouvernés) et par l'exercice du pouvoir. Dans ce dernier cas, l'insurrection est latente et devient prémisses à la révolution.

### LA LIAISON

Le droit de résistance à l'oppression apparaît dans la Déclaration d'Indépendance américaine du 4 juillet 1776 : il sert à justifier l'action des émeutiers.

La Révolution Française le consacre au plus haut niveau : dans la Déclaration de 1789, c'est un droit naturel, imprescriptible et sacré (art. 2).

La Déclaration de 1793 y consacre trois articles : elle en fait « la conséquence des autres droits de l'homme » (art. 33) et tente même de donner une définition de l'oppression (art. 34) : « il y a oppression contre le corps social, lorsque un seul de ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé ». La disposition de l'art. 35 est extraordinaire par sa beauté et sa force : « quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». Mais dans la conception révolutionnaire, l'oppression ne peut venir que de l'exécutif.

Le droit de résistance à l'oppression disparaît ensuite des textes constitutionnels : il ne réapparaît que dans le projet de Constitution d'avril 1946. C'est que ce droit ne peut être organisé juridiquement : aucune société n'y résisterait. Il est impossible de définir l'oppression et de prévoir des procédures de mise en œuvre. Ce problème n'est-il pas de nature philosophique ? N'y a-t-il pas, ainsi que le souligne M. Burdeau, opposition entre la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement du peuple par le peuple, et l'oppression ? Comment concilier la liberté de l'individu et l'obéissance du citoyen ? Le Droit Positif (les seules règles juridiques sont celles adoptées par l'Etat. C'est donc à l'Etat uniquement de définir les Droits de l'Homme), ne peut que rester muet ou glorifié la résistance qui a réussi. Et si le positivisme (le Droit Positif) semble plus proche de la réalité, il ne peut répondre à cette interrogation fondamentale des consciences : quelle attitude adopter en présence de la loi injuste ? Socrate ou Antigone ? En d'autres termes, cette théorie ne permet pas d'encadrer le réel.

### DANS LES CORPS

La dialectique de la liberté et de l'obéissance est sans doute l'une des questions les plus fondamentales qui se posent à l'individu. A partir de quel moment doit-on ou peut-on s'estimer délié du devoir d'obéissance à l'égard de la société et des gouvernants ? Désobéir si la liberté l'exige ? Peut-être... ? Des Allemands se sont posés la question à partir de 1933, des Français en 1940, et pendant la guerre d'Algérie.

Les fonctionnaires civils sont astreints à un devoir de désobéissance aux ordres d'une illégalité grave et manifeste et susceptible d'entraîner des troubles à l'ordre public.

Il en est de même pour les militaires : le règlement de discipline générale dans ses art. 21 et 22, et l'art. 15 de la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires s'inspire de la théorie dite des « baïonnettes intelligentes » le militaire a le droit d'examiner la légalité de l'ordre reçu et doit refuser d'appliquer un ordre manifestement illégal, ou contraire aux coutumes de la guerre et aux conventions internationales. Pour préciser cela, l'art. 15 de la loi du 13 juillet 1972 stipule que « les militaires ne peuvent accomplir des actes qui sont contraires aux lois, aux coutumes de la guerre et aux conventions internationales ou qui constituent des crimes ou des délits notamment contre la sûreté et l'intégrité de l'Etat ».

A l'évidence, il doit refuser l'ordre de torturer. Ce devoir est d'ailleurs renforcé par les « principes de Nüremberg » qui ont établi la responsabilité individuelle du soldat ou du subordonné qui commet des crimes de guerre.

Le devoir de désobéissance fut également affirmé en 1943 dans un rapport précisant la compétence d'une commission spéciale d'enquête sur les défaillances et actes de trahison commis en Tunisie : il y a des cas, souligne le rapport, « où le devoir d'obéissance doit céder devant le devoir tout court et se muer en devoir de désobéissance ». De même une ordonnance du 6 juillet 1943 introduite en France disposait : « sont déclarés légitimes, tous actes accomplis postérieurement au 10 juin 1940 dans le but de servir la cause de la libération de la France, quand bien même ils auraient constitué des infractions au regard de la législation appliquée à l'époque ».

### LES LUTTES

On peut également rapprocher, aux droits de résistance à l'oppression, la grève civile pratiquée par les catholiques en Irlande du Nord, la grève politique d'avril 1961 en réponse au putsch d'Alger, la lutte — depuis 10 ans déjà — des paysans su plateau du Larzac,.... ce droit a même été invoqué par Bastien THIRY pour légitimer l'attentat du Petit-Clamart contre le général De Gaulle. Enfin, un dernier rapprochement, non négligeable, peut être fait avec la proclamation par les « 121 » du droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie. La manifeste précisait : « Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français. La cause du peuple Algérien est la cause de tous les hommes libres ».

En réalité, on passe très rapidement du refus d'obéissance à la désobéissance ; à la résistance active à une situation révolutionnaire. Il n'y a pas de seuil, objectivement déterminable, à partir duquel la résistance deviendrait légitime.

## COMMUNIQUE

IZTOK numéro 2 (en français) vient de paraître. Au sommaire:

Un dossier sur la Yougoslavie, comprenant trois textes de Yougoslaves qui se définissent eux-même comme libertaires, le compte-rendu d'«Argumenti», revue officielle de Rijeka qui a publié en 78 un dossier sur Anarchisme et Terrorisme, un article sur la Macédoine et le problème des nationalités et des échos sur les libertaires en Yougoslavie.

Un article sur la liquidation des anarchistes en Allemagne de l'Est entre 1945 et 1955 par les occupants soviétiques et les nouveaux maîtres.

Un article sur la situation économique et sociale en Bulgarie depuis 10 ans.

Prix du numéro : 7 francs

Abonnement partie française (4 n.) : 25 f.

Abonnement partie bulgare (4 n.) : 25 f.

Abonnement de soutien : 50 à 100 f.

Dernière:

Le numéro 3 est sorti, entièrement consacré mais des articles traduits directement de tracts et bulletins publiés en Polonais».

IZTOK (revue libertaire sur les pays de l'Est)  
c/o les Amitiés Franco-Bulgares  
26 rue Piat  
75020 PARIS



## COMUNICADO DE PRENSA

La Coordinadora Libertaria Latino Americana organiza en Paris, para los días 25 y 26 de octubre del año en curso, un encuentro de todos los libertarios latino-americanos residentes en Europa, así como todos los libertarios interesados en los problemas de América Latina.

Los compañeros interesados pueden dirigirse a:  
M. Chungano GONZALES  
53, rue Raymond Losserand  
75014 PARIS  
FRANCIA

Nota del clavista bilinguas : QUE VIVA IRL !

Pour le 22 et 23 novembre sont prévues des journées libertaires à Montpellier.STOP.

Expositions ventes de publications libertaires STOP

Une conférence débat aura lieu le samedi après-midi sur écologie-économie STOP

Ainsi que le dimanche matin sur la presse libertaire STOP

Une participation de plusieurs groupes et individus, éditeurs ou non, militants ou sympathisants est prévue: non seulement Français mais Italiens, Allemands, Hollandais, Espagnols STOP

Il serait important de se retrouver ces deux journées entre tous ceux et celles qui veulent essayer d'amplifier et approfondir les contacts entre toutes les formes d'expressions et actions libertaires STOP

En outre est prévue pour la même semaine une semaine de cinéma libertaire STOP STOP STOP. Passer de bonnes vacances à Montpellier la semaine du 17 au 23 novembre RESTOP

Pour tout contact (le communiqué «officiel» ne nous étant pas encore parvenu) téléphoner à la librairie la Gryffe 16 7 861 02 25 qui ne nous étant pas encore parvenu) téléphoner à la librairie la Gryffe 16 7 861 02 25 qui tâchera de vous répondre du mieux qu'elle pourra STOP ?

L'EXPRESS - DU 8 AU 14 MARS 1980



Dans ses prunelles d'un bleu candide d'enfant de Marie s'allument les feux intérieurs de rêves belliqueux, de gourmandises subites plus que d'appétits continus...

# Le délit de PAUVRETE

A l'initiative du GROUPE INSOUSSION de Lyon nous sommes un certain nombre à nous être regroupés pour lutter contre la « Contrainte par Corps ». Ce groupe, à notre avis, doit s'ouvrir vers tous les individus désireux de lutter contre cette « Contrainte » et comme préalable à cette lutte il y a nécessairement le refus de paiement des amendes.

Si nous arrivons à ce refus c'est que l'Etat, non content, de s'approprier les forces de travail pour son seul profit, prétend en plus, prélever sa taxe d'autofinancement et punir en même temps tous les opposants. Les amendes sont donc une taxation insupportable pour quiconque mène une lutte contre l'Etat.

La contrainte par corps conséquence directe de l'amende, est un moyen de pression pour éviter que des individus se déterminent à refuser de s'acquitter du paiement. Mais qui risque la prison, si ce n'est ceux qui ne peuvent financièrement se débarrasser de leur dette ? Ainsi donc apparaît un nouveau délit: « Le délit de Pauvreté ».

Le but pour nous est d'envisager une lutte collective en refusant de se soumettre une fois de plus à la seule volonté de l'Etat qui sait si

20 lyonnais manifestent leurs opposition à la « Contrainte par Corps ». En reprecisant le texte de loi et en portant sur lui un regard politique ils affirment: la prison ne nous contraindra pas au paiement des amendes, non au « Delit de Pauvreté »!. Nous ne paierons pas, fort de votre appui collectif ou individuel, nous établissons un manifeste que nous ferons circuler.

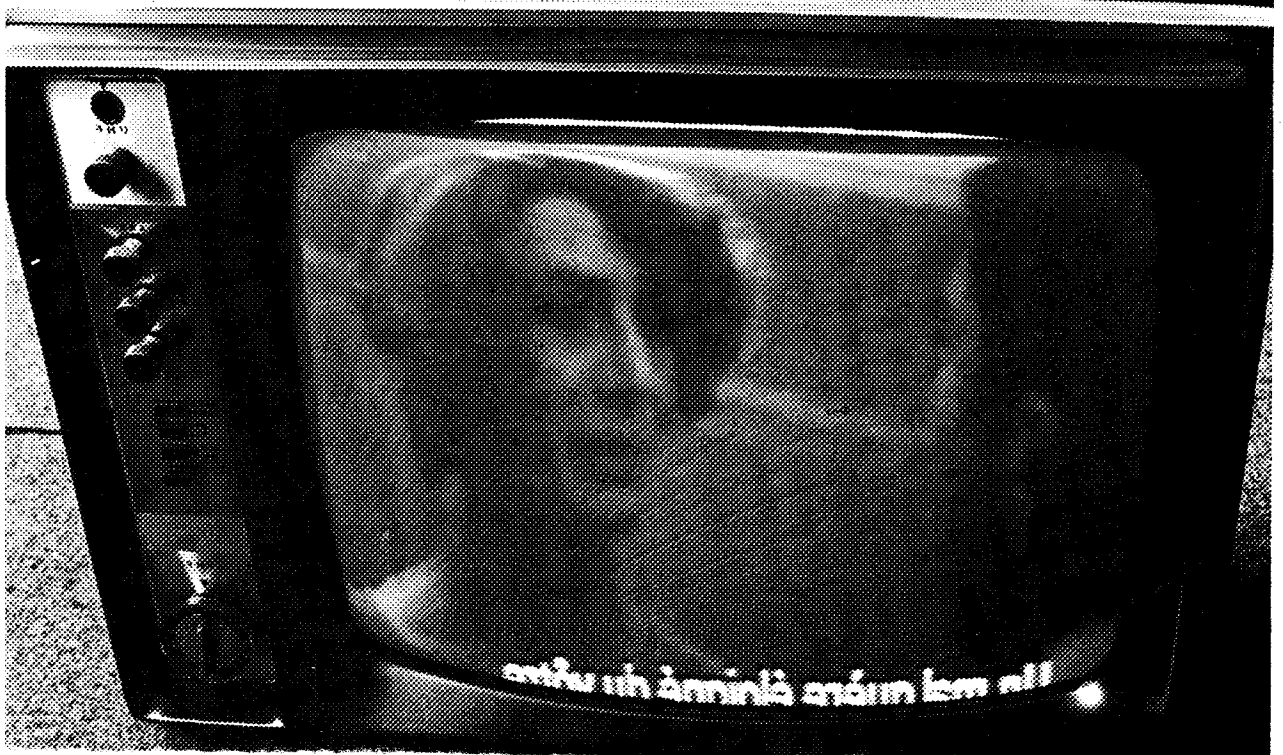
Une adresse pour que vous preniez contact:  
« Contrainte par Corps »  
C/O A.C.L.R.

13 rue Pierre Blanc 69001 Lyon

bien créer des lois protectrices de son pouvoir et de ses profits.

Dans la mesure où nous sommes déjà en lutte contre la totalité des institutions parce qu'autoritaires, puis oppressives et étouffantes vis à vis de toute les minorités, nous ne pouvons accepter de financer ce système institutionnel que nous n'avons pas choisi et que nous ne pouvons pas maîtriser. Nous refusons d'être desappropriés sans cesse de notre droit de regard sur les décisions concernant l'ensemble de la communauté. Nous affirmons de plus que la démocratie n'est qu'une vaste FARCE, dont les règles sont choisies par ceux-là même qui nous gouvernent, et destiné à culpabiliser ceux qui oseraient prétendre à leur liberté de choix.

L'Etat préférant s'attaquer à des individus isolés. Nous ressentons la nécessité, pour affirmer notre identité et notre refus, de nous regrouper pour faire face collectivement. En l'occurrence notre travail sera donc de trouver des possibilités pour ne pas se soumettre à la « Contrainte par Corps », mais en ne perdant pas de vue que ce refus pour nous est un moyen de lutte contre l'ensemble des contraintes qui nous assaillent quotidiennement.



## AVIS DE LECTURE

**L**a vie enseigne aux hommes plus que toutes les théories, plus que tous les livres. Ceux qui veulent apporter dans la pratique ce qu'ils ont appris des autres en s'abreuvant à ce qui est écrit dans les livres, se tromperont ; ceux qui apportent dans les livres ce qu'ils ont appris dans les détours du chemin de la vie, pourront peut-être faire une œuvre maîtresse ».

*Un « incontrôlé de la colonne de fer (1) »*

Il est des livres gênants, passés sous silence, mais qui trouvent quand même des lecteurs ; à eux d'en parler, de les faire connaître ; ainsi en a-t-il été du premier essai de Carlos Semprun Maura, « Révolution et contre révolution en Catalogne » ( actuellement épuisé ), ainsi en est il de son dernier livre « Franco est mort dans son lit » ( édité chez Hachette ).

Si Carlos vit à Paris, il a avec l'Espagne une histoire d'amour qui mêle la passion et la lucidité, une histoire qui tient de l'héritage et de la création ; ce que conte « Franco est mort dans son lit » : les traces que l'enfance pendant la guerre civile a laissées, la vie aventureuse que la victoire militaire des franquistes lui a involontairement donnée, comment cette aventure même l'a porté de nouveau vers l'Espagne, car cet insaisissable vagabond internationaliste joue sa vie en Espagne, terre qu'il devrait fuir entre toutes. Récits de la clandestinité.

Mais ce clandestin n'est jamais un militant aveugle ; son sens aigu de l'observation le sauve, aussi bien de la bureaucratie stalinienne qui espère l'utiliser que de la flicaille franquiste.

A qui déplaît ce récit ? Pratiquement à tous, à tous ceux qui interprètent le monde à travers une grille idéologique nationalistes, staliniens, gauchistes, réformistes ou syndicalistes sont renvoyés aux mots d'ordre qui leur tiennent lieu de pensée.

La subjectivité et l'Histoire se croisent dans le livre de Carlos, le lieu de cette rencontre est l'Espagne ; les libertaires, pour qui l'Espagne n'est pas seulement un passé héroïque, mais un amour de la vie toujours présent, qui passe par les ruelles du barrio chino, par les assemblées houleuses de la C.N.T., devraient se le procurer au plus vite.

Changeant de sujet, mais en restant parmi les lectures qui se doivent de figurer dans une revue d'expression libertaire, il me faut signaler un roman, écrit en 1936 et réédité ( chez Balland (2) ) en 1974 : « Bitru » de Albert Paraz. Connue pour « le gala des vaches » ( également réédité chez Balland ) où il prend la défense de son ami Louis-Ferdinand Céline, Paraz a écrit « Bitru », roman d'un chômeur, en pleine effervescence ouvrière ; un passage décrit d'ailleurs l'occupation d'une usine de la banlieue parisienne ; c'était son premier roman.

Qu'on s'aperçoive que la critique du travail n'a rien de nouveau : « il faut apprendre à tous la paresse avec sa beauté difficile. Le travailleur vit hors de lui-même, le paresseux voit clair en lui ». « Les hommes devront lutter pour travailler toujours moins et se garder pour l'étude, l'art, la cuisine, la méditation, la chaise longue, les savants plaisirs de la paresse ».

Ajoutons que la lecture des aventures du diabolique chômeur Bitru est un plaisir où s'allie la critique sociale et l'insolence.

Deux dernières notes de lecture, nous ramènent aux prisons allemandes ( qui servent de modèle à toute l'Europe ) : sous le titre « L'avocat de la terreur et autres signes de vie » est parue une traduction de nombreux poèmes de Peter-Paul Zahl, publiés en Allemagne entre 1975 et 1979.

Peter-Paul Zahl est en prison à Berlin Ouest et purge une peine de 15 ans ; lisez les poèmes de cet insurgé et vous comprendrez pourquoi l'Etat allemand en a peur. Il fut condamné une première fois en 1970 ( six mois avec sursis ) pour avoir imprimé une affiche portant ces mots :

*« liberté pour tous les prisonniers ».*

En prison depuis 1972, condamné en '74, pour résistance à la force publique et blessures, à quatre ans de détention, sa peine a été presque quadruplée en appel ( 15 ans ).

*« après ma mort,  
ô sœur  
taille mes os  
en castagnettes,  
puissent-elles te faire danser,  
si je ne suis plus là ».*

( extrait de « Doors », poème stéréo pour une voix, de P.P. Zahl ).

Le livre de P.P.Zahl est publié par les éditions Seghers-Laffont dans la collection « Change » ; le collectif de cette revue édite aussi, sous le titre « Change-Erreur » des brochures ; ils ont ainsi publié des textes de Gabor Winter, autre prisonnier allemand : « Ce que le temps exigeait - déclarations d'un extradé ». Gabor Winter né le 22 mars 1958, s'est réfugié en France après avoir fondé en 1976 à Nuremberg, un Comité de soutien aux prisonniers ; il a été extradé en Allemagne le 9 février 1979, il est en prison à Nuremberg. Il écrivait au moment de son procès en extradition à Paris : « selon la position de celui qui parle, la description se modifie : le jeune Allemand, l'anarchiste isolé, le terroriste dans sa tête (...). C'est un fantôme, tous en parlent, mais personne ne l'a jamais vu ».

De Nuremberg à Paris, de Barcelone à Berlin, des écrits, témoignages, romans, poèmes ou cris de révolte, contre l'Etat, le travail, la prison où s'insurge la volonté de vivre.

*Bérial*

- (1) Les éditions Champ Libre ont publié, sous le titre « Protestation devant les libertaires du présent et du futur sur les capitulations de 1937 » en version bilingue, ce magnifique texte paru à Valence en mars 1937 dans le quotidien anarchiste « Nosotros ».
- (2) Le livre est maintenant soldé et doit se trouver à moins de 20 francs.

## LES MANIPULATIONS GENETIQUES ( suite )

on peut passer à quatre, cinq, dix embryons identiques les uns aux autres qu'on va réimplanter dans les trompes d'une truie. Des petits cochons tous pareils naîtront. Technique tout à fait récente qu'on continue à mettre au point pour les vaches et les truies, mais ces expériences de clonage ( 5 ) se font couramment chez la souris et la brebis : une vache ou une brebis, et ce d'un point de vue strictement biologique, c'est assez proche d'une femme ( bon, bref ! ). Les scientifiques, ces petits plaisantins, affirment en rigolant que « bientôt on pourra faire des humains, tous pareils... ».

---

### OU IL EST CLAIREMENT DEMONTRE QUE LE PROBLEME EST UN BATON MERDEUX

---

Tout le long de cet article, j'ai finalement fait preuve d'un pessimisme discutable. Un médicament à prix réduit, alors qu'il devrait dépasser au poids le prix de l'or, c'est décidément une bonne chose. Après tout, des soins jusqu'alors inaccessibles, à la portée de tous... Il y aurait donc quelque chose d'anti-libertaire dans le fait de faire travailler une bactérie ? Mis à part les dangers, discutés d'ailleurs, les manipulations génétiques représentent la suite logique de la lutte que livrent les hommes contre la nature. Ça a commencé par la construction de bicoques pour éviter que le ciel ne nous tombe sur la tête, et l'absorption de petites herbes pour repousser la maladie, la vieillesse et la mort ( vous remarquerez que le débat s'éleve ). Et la peur du contrôle biologique, cette peur tout à fait écolo, est-ce que ça ne serait pas un reste de notre bien aimée culture chrétienne : la Nature s'écrit avec une majuscule, elle est souveraine, il ne faut pas toucher à la vie, ni mélanger ce qui ne s'était jamais mélangé, « laissez-les vivre » etc... Si jamais dans un futur lointain on peut éviter des maladies héréditaires qui empoisonnent la vie de ceux qui les subissent, n'est-ce pas un bien réel ? N'est-ce pas, à la limite, un pas vers une plus grande liberté ? La croyance au progrès ( comme la pratiquait Elisée Reclus et d'autres dans les années 1880, 1890 ) est bien morte. Et pourquoi donc ?

Ouais. N'empêche que dans cette société, rien ne peut rassurer lorsqu'on emploie le mot contrôle. Il ne faut pas rêver, ce sont les grands trusts et les militaires qui financent ( il y a eu des accords arrêtant les recherches d'armes bactériologiques. Cependant, à Fort Detrick, labo militaire de haute sécurité cité plus haut, ce sont les mêmes chercheurs qui travaillent ). Comme pour le nucléaire, nous n'aurons aucun contrôle sur les expériences et les scientifiques et les technocrates de

tous poils raffermiront leur emprise sur les rênes d'un certain pouvoir.

De plus les parents ont déjà assez avec l'éducation pour contrôler leur progéniture pour que l'idée ( dans un avenir très lointain d'accord. Soyons justes ) qu'ils puissent la déterminer physiquement nous soit, en tant que libertaires ( ou autres d'ailleurs ) inadmissible donc. « Et il fit l'enfant à son image » ça me rappelle quelque chose. Enfin les dangers existent bel et bien.

Tout ça dépendrait-il de l'utilisation qu'on en fait ? Difficile de trancher ? Non, pas tant que ça, Moi j'en ai peur et je suis contre, ce n'est décidément pas en des généticiens que j'ai confiance, ni en des militaires, pour améliorer nos conditions de vie. Et quand je parle de conditions de vie, je pense à l'épanouissement et à la liberté. Ça ne doit pas se trouver dans un labo surprotégé où il n'y a pas si longtemps, on recherchait les armes biologiques les plus meurtrières..

#### NOTES

- ( 1 ) C'est l'ensemble de toutes les propriétés qui caractérisent un organisme, et qui se transmettent à la descendance.
- ( 2 ) La cellule est l'unité de base d'un organisme, qu'il soit simple ( une amibe, c'est une seule cellule mobile, autonome, et tout ), ou complexe comme nous, tous nos organes étant constitués de différents tissus, eux-mêmes constitués de cellules assemblées.
- ( 3 ) Alors que la bactérie est un petit être beaucoup moins évolué et toujours isolé, certaines sont inoffensives ou même indispensables, d'autres provoquent des maladies.
- ( 4 ) Substance naturelle ou de synthèse qui agit à très petites doses sur des phénomènes de type croissance ( les poulets et les veaux... ) ou sexualité ( la pilule... ).
- ( 5 ) Un clonage consiste à obtenir d'un individu ( bactérie, cellule, grenouille ou cochon ) un nombre indéterminé d'individus génétiquement semblables.

#### BIBLIOGRAPHIE

Agata MENDEL — Les manipulations génétiques. Ed. du Seuil.  
Quelques articles dans le « Monde » 10/11 août 80, 14 août 80 et 12 septembre 80. Et autres....

---

LES PERSONNES INTERESSEES PAR UN DEBAT SUR LES MANIPULATIONS GENETIQUES ET LES TECHNOLOGIES NOUVELLES PEUVENT S'ADRESSER A LA LIBRAIRIE LA GRYFFE

---

Zurich Blues suite de la page 13

nome à été envisagée par le conseil communal le mercredi 10 septembre mais on étudie les possibilités d'un « encadrement » plus efficace. Je sais pas moi... pourquoi pas des partis politiques ? ( peut-être pas trop de gauche ) ou bien même une organisation de jeunesse chrétienne évidemment ).

Daniel

Dernières nouvelles :

Samedi 20 septembre, une manifestaion de solidarité a rassemblé plus de 10.000 personnes. La décision reste ( pour l'instant ) au conseil exécutif qui ne sait à qui remettre les clefs de ce centre habité par des grenadiers derrière les barbelés.

Lausanne : samedi 27 septembre, une manifestation appelée par le mouvement « Lausanne bouge » dans le but d'obtenir de la ville une maison autonome, a rassemblé un millier de jeunes. La manifestation a très vite tourné à l'émeute suite aux affrontements violents avec les policiers. Des barricades, des vitrines brisées, ont troublés le déroulement du Comptoir Suisse de Lausanne ( l'équivalent d'une foire internationale, très réputée en Suisse ). Il semble que Zurich fasse des petits...



**LA REVOLTE DES CHOMEURS ANDALOUS**  
( suite )

Les revendications immédiates de la C.N.T. sont sensiblement les mêmes que celles du S.O.C. A Pedrera où la C.N.T. est majoritaire puisque presque tout le village est cénétiste, 80 créations d'emplois sont exigées. Le salaire journalier pour les moissons comme pour le ramassage des olives est estimé par la C.N.T. à 1 200 pesetas, soit environ 80 francs, à raison de 6 heures et demi de travail quotidien et le transport du village au champ pris en charge par les propriétaires. Si ce ne sont que des revendications immédiates, la C.N.T. se montre plus précise sur ses véritables objectifs, dans les assemblées et dans toute la propagande libertaire qui est faite dans les communes, les cénétistes mettent en avant leur objectif final : la confiscation des terres et l'autogestion de celles-ci par ceux qui les travaillent... le communisme libertaire...

Jusqu'à présent, si des différences existent sur certaines de leurs finalités, le S.O.C. et la C.N.T. travaillent ensemble contre la situation actuelle et il semble qu'à la base, au sein du S.O.C., ce qui apparait dans certaines pratiques, il y ait des influences nettement libertaires, voire même anarcho-syndicalistes. Pour ceci et pour d'autres raisons, la position de Garcia Rua, secrétaire de la fédération Régionale de l'Andalousie de la C.N.T. (secteur exil-F.A.I.), publiée dans le dernier numéro d'I.R.L., sur les S.O.C. et les occupations de terrains du printemps est bien loin de l'objectivité nécessaire pour la compréhension du problème de la campagne andalouse. S'il y a de la part des anarcho-syndicalistes andalous, une méfiance vis-à-vis des dirigeants et de Casero, le secrétaire du S.O.C., issus de groupes marxistes-léninistes en grande partie, le travail à la base s'effectue dans une entente totale, à Marchena, à Parada et dans d'autres villages. C'est dans l'unité que sont déclanchées les grèves et par rotation dans toutes les provinces. Pour en revenir au manque d'objectivité de Garcia Rua, il est à noter que la

C.N.T. de Pedrera et les syndicats de journaliers qui luttent aujourd'hui ont rompu avec le groupe qui suit la tendance de l'exil-F.A.I., inféodée à Montseny et consorts qui ont toujours vécu aux crochets de l'organisation confédérale. Garcia Rua fait partie de cette dernière tendance, ce qui explique que l'on ne trouve pas trace dans l'interview d'une quelconque implantation cénétiste chez les journaliers : « La fédération paysanne de la C.N.T. est surtout implantée dans la province de Séville où elle compte une vingtaine de fédérations locales ; ... mais elle ne représente pratiquement rien. » Les événements lui ont donné tort...

Devant cette situation insaisissable le clergé andalou vient d'intervenir. Les évêques de Grenade, Jaen, Almeria, Cadix, Malaga et Murcie invitent dans une lettre pastorale, le gouvernement et les politiciens « à trouver des solutions raisonnables et efficaces, non seulement d'urgence, mais radicales et durables ». La radicalité est pourtant aujourd'hui dans le camp des chômeurs, si le Gouverneur civil de Séville a déclaré que « des membres du S.O.C. et de la C.N.T. sont impliqués dans les incendies en Andalousie » et que « les assemblées de chômeurs provoquent des grèves et quelquefois des incendies » comme forme « d'impôt révolutionnaire » c'est parce que les autorités espagnoles ont peur de ce mouvement de révolte de la campagne andalouse qui outrepassa le cadre revendicatif établi par le lamentable pacte de la Moncloa, signé par le P.S.O.E. et le P.C.E. En essayant de faire endosser par la C.N.T. et le S.O.C. la responsabilité totale des événements : c'est parce que ce sont les seules organisations s'étant mouillées aux côtés des travailleurs de la campagne andalouse. Le tiers monde commence toujours à Cordoue et l'Andalousie maudite et fascinante n'entrera pas de sitôt dans le concert des régions européennes, démocratiques et libérales.

Ezequiel PINOS BARRIERAS

17 rue Burdeau 69001 LYON/ tel: 839 22 05

ouverture: jeudi 9 octobre à 20h



DU 9 OCTOBRE AU 25 OCTOBRE 1980

RANK XEROX

ouvert tous les jours de 14h à 17h sauf dimanche

# .. ABONNEMENT ..

Lors de notre dernière entrevue, Raymond BARRE nous a déclaré : « I.R.L., je ne connais pas ».

Cela ne nous a guère surpris, mais, c'en était fini de l'espoir que nous avions de décrocher les 150 millions de francs de subvention qu'il venait de refuser, négligemment à Manufrance. Ce n'est pas encore cette année que nous pourrions restructurer l'empire de presse I.R.L. Le rachat du Progrès est reporté à après-demain. Confiance.

En attendant, I.R.L., restera bimestriel. L'étude du bilan financier fouillé, la somme de travail bénévole qu'implique chaque numéro, les difficultés postales qui retardent l'arrivée des articles de nos envoyés spéciaux aux quatre coins du monde, nous ont contraint à ce choix réaliste. Un an, encore, à vitesse de croisière, histoire de rôder les rouages, et, l'année prochaine, Raymond Barre ou pas, I.R.L. essaiera d'être mensuel. Nous nous ferons les quenottes encore quelques mois.

I.R.L. vous évitera aussi la souscription permanente ou conjoncturelle. Les difficultés de trésorerie s'élèvent à quelques milliers de francs, en baisse sur l'année dernière. Une souscription s'impose pour combler un déficit de plusieurs millions de francs, afin de permettre la sortie du prochain faire-part de décès. Nous, nous n'avons pas de déficit, mais des difficultés de trésorerie, ce qui est différent.

Pas de subventions, pas de souscriptions, quelques frustrations ! Que nenni, il reste l'abonnement. L'ABONNEMENT.

ABONNEZ-VOUS.....

Pour bien démarrer l'année sur une bonne résolution, pour être un « lecteur-roi », un abonné chou-chouté, il suffit de remplir le coupon en bas de page.



## FORMULAIRE D'ABONNEMENT

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE ..... CODE POSTAL ..... VILLE.....

Tarif pour 5 numéros (1 an) : 35 balles (ou plus).

Formulaire à envoyer à : I.R.L. 13 rue Pierre Blanc 69001 LYON.

Libellez les chèques à IRL CCP 4 150 95 N LYON .

Tout ceci fait que, pour continuer I.R.L., il nous faut augmenter son prix de vente de 6 francs à 7 francs. Pour rappel, la dernière augmentation a eu lieu en décembre 79.

Une autre décision importante et liée au fait de la parution bimestrielle a été de passer l'abonnement à 35 F. pour 5 numéros, soit à peu près pour un an.

Effectivement, si I.R.L. à 60 F. pour 10 numéros se concevait pour une parution mensuelle, continuer de la sorte signifiait avoir des abonnés pendant deux ans. Et pendant deux ans, il fallait supporter les augmentations du coût de fabrication.

De plus, nous espérons que le faible prix de l'abonnement ( 35 F. par an, même pas le prix d'un paquet de gauloises par mois ! ) incitera les lecteurs(trices) à s'abonner massivement.

Il va de soi que les gens qui ont payé 60 F. verront leur abonnement continuer sur 10 numéros. Pour ceux dont l'abonnement se termine ( c'est indiqué sur la bande d'envoi ) nous demandons de ne pas attendre pour se réabonner : Ça nous facilitera nos tâches « administratives » et nous évitera d'envoyer des lettres de relance.

De même, si vous désirez ne plus prolonger votre abonnement, envoyez-nous une lettre, comme ça on ne perdra pas notre temps et notre argent à faire d'interminables relances pour que dalle !

### SITUATION FINANCIERE :

En octobre 1979, nous avions 8.000 francs de dette envers notre imprimerie A.I.P.N. En octobre 1980, nous sommes redescendus à 3.000 francs. Qu'est-ce que cela signifie ? Une meilleure vente d'I.R.L. ? Certes, mais il faut bien se dire que l'argent des I.R.L. vendus en dehors de Lyon rentre très difficilement. La vente en librairie à Lyon ? Il s'en vend un centaine, dont 70 à 80 à la Gryffe. Le point le plus important, a été les abonnements et les réabonnements. Pendant les vacances, nous avons profité pour remettre le fichier à jour. On s'est aperçu que 160 abonnés était en règle et que 90 ne payaient plus. Nous avons dû envoyer des lettres à chacune de ces 90 personnes, dont une quinzaine se sont réabonnées depuis.

Nous espérons encore toucher les autres. Par contre, nous continuons à recevoir des abonnements. Le problème, c'est que cette entrée massive d'argent sera suivie d'un calme plat pendant deux ans, durée d'un abonnement à l'heure actuelle. D'où la nécessité absolue d'avoir tous les mois de nouveaux abonnés. Sans cela, nous replongeons à coup sûr : avouez que ça serait dommage. Et c'est cela le point le plus important : si vous voulez recevoir I.R.L. dès sa parution, la meilleure solution est de loin l'abonnement : 35 F. ( ou plus si vous voulez nous soutenir ) pour un an, c'est pas cher payé et surtout ça nous aide énormément.

Tant du point de vue financier que du point de vue morale, ça fait toujours plaisir de voir les abonnements arriver ; ça nous prouve qu'on fait bien de continuer et que tout n'est pas si désespérant qu'il le paraît.

Une autre proposition a été l'idée de lancer une souscription permanente. Pas celle du genre « il nous faut 10 briques sans cela on crève ».

Non, plutôt celle d'une aide permanente pour améliorer le journal : mais on n'y est pas accroché comme des désespérés. Ça aidera, d'accord. Mais on peut faire sans, on en a déjà fait la preuve. Ça peut juste nous permettre de combler nos dettes envers l'imprimerie ( A.I.P.N. ) et d'avoir, on peut rêver un peu d'avance. On tient à rappeler qu'A.I.P.N. est une coopérative où les gens travaillent et vivent l'autogestion. On n'a donc pas le droit de leur faire risquer quoi que ce soit en ne payant pas nos dettes.

### CONCLUSION :

La situation n'est pas trop grave. Sept ans d'existence pour une revue comme la notre, c'est déjà pas mal. Mais notre but est de nous améliorer sans arrêt, afin de faire un journal toutes les fois intéressant. Nous aimerions en échange connaître les réactions de ceux et celles qui nous lisent. Il suffit de pas grand chose : une lettre, un petit mot d'encouragement ou de critique, un article, une adresse pour diffuser dans tous les coins, un abonnement ( une bonne idée de cadeau : abonnez vos amis ! ).

Nous, on est prêts à continuer. On en chie un peu, on s'engueule quelquefois, mais on a encore la frite en envie qu'I.R.L. continue.

Bises





*Informations Rassemblées à Lyon — Dir. Pub. A. Thevenet — Commission paritaire : 55 270 —*

*Ateliers d'Impression Presse Nouvelle*